



Arrêté ministériel du 21 septembre 2020 relatif au plan de gestion Natura 2000 du site « Anciennes mines et carrières de la région de Differdange ».

*La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable,*

Vu les articles 2, 34, 35 et 37 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation ;

Vu le règlement grand-ducal du 30 novembre 2012 portant désignation des zones de protection spéciale ;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 relative au plan national concernant la protection de la nature 2017-2021 et ayant trait à sa première partie intitulée « Stratégie nationale Biodiversité » ;

Vu le plan de gestion pour parties des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse situées sur le territoire luxembourgeois ainsi que du programme de mesures y afférent tel qu'approuvés par le Gouvernement en conseil en date du 16 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur pour la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Est arrêté le plan de gestion « Anciennes mines et carrières de la région de Differdange » concernant la zone spéciale de conservation « Differdange – Est / Anciennes mines et carrières », codée LU0001028, et la zone de protection spéciale « Minière de la région de Differdange – Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg, Metzzerbiérg et Galgebiérg », codée LU0002008, qui figure en annexe.

Art. 2.

Le présent arrêté, ainsi que le plan visé à l'article 1^{er} et ses annexes seront publiés au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg et sur un site électronique installé à cet effet.

Luxembourg, le 21 septembre 2020.

*La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable,*
Carole Dieschbourg

Annexe I

Plan de gestion Natura 2000 « Anciennes mines et carrières de la région de Differdange » relatif à la zone spéciale de conservation « Differdange – Est / Anciennes mines et carrières » LU0001028 et la zone de protection spéciale

« Minière de la région de Differdange – Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg, Metzërbiërg et Galgebiërg » LU0002008

Période 2020-2029
Version abrégée (1.2)

Plan de Gestion Natura 2000

LU0001028: Differdange Est - Prënzebiërg / Anciennes mines et Carrières;
LU0002008 : Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg, Metzërbiërg et Galgebiërg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la nature et des forêts



1 Cadre et période de validité du plan de gestion

Le présent plan de gestion concerne la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « **Differdange – Est / Anciennes mines et carrières** » (LU0001028) et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « **Minière de la région de Differdange – Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg, Metzërbiërg et Galgebiërg** » (LU0002008). Il précise les objectifs de conservation à long terme et identifie et hiérarchise des zonages à enjeux spécifiques. Les pressions, risques et menaces principaux, susceptibles d'affecter les objectifs de conservation de la zone y sont repris. Ce plan retient des objectifs opérationnels déclinés en mesures quantifiées pour une durée de 10 ans (2020-2029). Dans ce qui suit, le « site » désigne la surface couverte par le présent plan de gestion, dans ce cas-ci il y a deux zones Natura 2000 concernées.

Code	Nom	Type	ha	% total
LU0001028	Differdange Est - Prenzebiërg / Anciennes mines et Carrières	ZSC	1157,16	88,37%
LU0002008	Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg, Metzërbiërg et Galgebiërg	ZPS	688,01	52,54%
Total			1309,46 ha	

Zone protégée d'intérêt national (ZPIN) couverte par le plan de gestion

A ce jour, il existe deux zones protégées d'intérêt national dans la région couverte par le présent plan de gestion.

Code RN	Nom	Date de classement	Surface (ha)	% Site
RD135	Prënzebiërg	1991	239 ha	18 %
ZPIN37	Kiëmerchen/Scheiergronn/Groussebësch	2020	392 ha	30%

La ZPIN Prënzebiërg prévoit notamment dans sa partie A l'interdiction de l'emploi de pesticides ou substances organiques. Est également interdit la circulation à cheval ou à l'aide de véhicules motorisés ou non.

La ZPIN Kiëmerchen/Scheiergronn/Groussebësch prévoit entre autres les restrictions suivantes: l'interdiction de circuler à vélo et à cheval en dehors des sentiers et zones balisés à cet effet ; l'interdiction de circuler à pied en dehors des sentiers balisés à cet effet ; cette interdiction ne s'appliquant pas aux propriétaires des terrains, ni à leurs ayants droit, ni aux visites guidées organisées dans le contexte de la promotion pédagogique ou de la sensibilisation environnementale encadrée ou approuvée par l'Administration de la nature et des forêts ; l'interdiction de circulation avec chien non tenu en laisse pendant la période de pâturage itinérant et pendant la période de nidification entre le 1er mars et le 30 septembre, sauf dans le cadre de l'exercice de la chasse.

2 Description du site et intérêts principaux

Le site « Minière de la région de Differdange » se situe à l'extrémité sud-ouest du pays, limité au sud et à l'ouest par la frontière avec la France, au nord par la localité de Pétange et à l'est, par l'agglomération de Differdange-Oberkorn-Niederborn et par la localité de Belvaux.

Depuis plusieurs décennies, cet espace, fortement marqué par l'activité industrielle lourde et ainsi caractéristique des anciens sites miniers, a évolué vers un espace multifonctionnel avec le développement d'une multitude d'activités très diverses et hétéroclites : la sylviculture, la protection de la nature, le tourisme et les activités récréatives/sportives, la préservation du patrimoine industriel et l'agriculture.

La géomorphologie du site est liée à la cuesta bajocienne. Le substrat géologique est essentiellement formé par les couches du Dogger composées de formations ferrifères de l'Aalénien, marnes micacées et formations calcaires. Les cuestas dans l'Aalénien et dans le Bajocien sont séparées par des terrasses dans les marnes micacées. Les couches du Toarcién (Lias supérieur) affleurent au Nord et au Sud de la zone. La majeure partie de la zone est couverte par des sols argilo-caillouteux à charge calcareuse, non gleyifiés. Sur les hauteurs, on trouve des sols argileux à argileux lourds, non gleyifiés.

Une analyse de l'occupation du sol montre que le site est caractérisé par la présence d'anciennes minières. Les anciennes carrières abandonnées avec un sol partiellement à nu ou en voie de recolonisation couvrent une bonne partie de la zone.

La formation dominante est la hêtraie à mélisse et aspérule. La végétation pionnière caractérisée par une végétation arbustive et des pelouses sèches est très caractéristique des anciennes mines à ciel ouvert et des carrières après abandon de leur exploitation et elle représente une surface non négligeable du site.

Les terres agricoles couvrent environ 10% de la surface considérée et sont exploitées comme cultures annuelles (45%) et prairies (55%).

La carte de peuplement pour les forêts soumises reprend 940 ha, dont 85 ha de friches. Pour le reste, cela se répartit comme suit : 791 ha de feuillus (27,53 ha chêne, 457 ha feuillus divers et 306 ha hêtre) et 63 ha de forêt résineuse. La part de forêts jeunes est élevée.

La zone comprend un haut lieu de l'archéologie celte et gallo-romaine, le Titelberg. Les surfaces de terrain épargnées par les exploitations minières possèdent un potentiel archéologique important. Le Titelberg a été l'oppidum principal de la Cité des Trévires à partir du 3^e siècle avant notre ère (période La Tène C jusque La Tène final).

L'intérêt majeur du site est la **présence de pelouses (calcaires) sèches** abritant un grand nombre d'espèces rares et menacées. La présence de ces pelouses calcaires s'explique par l'existence d'anciennes minières aujourd'hui abandonnées. La végétation pionnière présente fait partie d'un cycle naturel de recolonisation. La présence de plantes très rares, parfois en grand nombre (plusieurs milliers de pieds d'orchis pyramidal, e.a. l'orchidée découverte en 2013 par Josy Cungs : Orchis incarnat de Cungs- *Dactylorhiza incarnata subs cungsii*) ainsi que de reptiles (6 espèces, dont la Coronelle lisse), de papillons (plus de 300 espèces diurnes et nocturnes), d'oiseaux (plus de 80 espèces observées) en font un site exceptionnel. L'espèce phare est l'**Alouette lulu**, oiseau de l'annexe I de la

directive "Oiseaux", nicheur très localisé, qui trouve son biotope préférentiel sur les surfaces de végétation rase des anciennes minières, du moins aux endroits qui n'ont pas encore été colonisés par la végétation arbustive, respectivement qui sont entretenus par une « gestion adaptée ».

Les anciennes mines et galeries constituent des **sites d'hibernation** très importants pour au moins quatre espèces de chauves-souris de l'annexe II. Les détériorations de l'état d'évaluation de leurs quartiers d'hiver sont principalement dues à la fermeture/occlusion des anciennes galeries ainsi qu'à certaines utilisations (fréquentations/musée).

Certaines de ces espèces sont très fidèles au lieu d'hibernation et choisissent leurs gîtes d'été dans les forêts avoisinantes aux galeries (p.ex. Murin de Bechstein, Noctule commune). Le nombre d'arbres biotopes doit par conséquent être élevé pour offrir des possibilités de gîtes à l'ensemble des chauves-souris qui logent dans des arbres (surtout qu'une partie des cavernes/ trous sont occupés par des mammifères, oiseaux ou insectes (Frelons p.ex.).

Le **Triton crêté, espèce de l'annexe II de la directive « Habitats »** est présent sur les sites du Giele Botter et Tételbiërg. Un ensemble d'habitats et structures spécifiques ont été aménagés ces dernières années pour la **Coronelle lisse** avec pour but de relier les différents sites des anciennes minières.

Au-delà des objectifs d'intérêt communautaire, il convient de veiller à ce que ce site garde sa **fonction de zone d'intérêt entomologique majeur** au niveau national.

Le site est actuellement proposé comme zone centrale d'une zone UNESCO « Man and Biosphere » regroupant les différents anciens sites miniers de la région de la Minette. Le dossier de candidature pour la zone « Minett – Man and Biosphere » a été officiellement déposé en septembre 2019.

3 Evaluation de l'état de conservation des habitats et espèces

a) Habitats

Habitats communautaires et biotopes nationaux		Surface (ha) (Nombre (n))	Etat de conservation			
Code	Nom		Sur le site			Au niveau national
			A	B	C	
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires	0,75		100%		U1
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières	0,06			100%	U2
91E0*	Forêt alluviale - Aulnaie marécageuse	2,87		100%		U2
BK04	Magnocariçaie	0,46	50%	50%		
BK05	Sources	10 (n)	80%	20%		
BK06	Roselières	0,65	50%	25%	25%	
BK08	Eaux stagnantes	0,53	20%	80%		
BK11	Friches humides	1,64	33%	67%		
BK12	Cours d'eau naturels (en forêt)	1,58		100%		
6210*	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires	4,46			100%	U2
BK03	Complexes de pelouses pionnières et maigres des zones d'extraction (6110* inclus)	36,42	19%	52%	29%	
6510	Prairies maigres de fauche	2,38	47%	53%		U2
BK09	Vergers	1,44	100%			
BK10	Prairies humides du Calthion	0,71	40%	60%		
8160*	Eboulis médio-européens calcaires	2,91	11%	47%	42%	FV
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	0,01			100%	FV
BK01	Complexes de parois rocheuses des zones d'extraction	6,62	7%	84%	9%	

BK02	Complexes d'éboulis et de blocs rocheux des zones d'extraction	5,28	33%	34%	33%	
9130	Hêtraies du Asperulo-Fagetum	315,25	51%	49%		FV
9160	Chênaie pédonculée	2,89	100%			U1
BK13	Peuplements d'arbres feuillus	704,78	6%	93%	1%	

A : très bon ; B : bon à moyen ; C : médiocre à mauvais

FV : favorable ; U1 : non favorable, inadéquat ; U2 : non favorable, mauvais

« * » signifie habitat prioritaire

b) Espèces

Espèces		Dir. Habitats Ann. II	Dir. Habitats Ann. IV	Dir. Habitats Ann. V	Dir. Oiseaux Ann. 1	Dir. Oiseaux Art. 4.2	Population actuelle	Tendance site	Etat de conservation au niveau national
français	allemand								
Triton crêté	Kammolch	X	X				L'espèce a été présente ces dernières années sur 4 sites (Tetelberg, Giele Botter, Scheiergronn et Kiemerchen) mais ne semble, selon un monitoring 2020, plus être présente sur les sites Scheiergronn (Poissons) et Kiemerchen (sécheresse répétée)	↘	U1
Alouette lulu	Heidelerche				X		2-3c	↘	U2
Azuré du serpolet	Quendel-Ameisenbläuling		X				?	↘	U2
Busard Saint-Martin	Kornweihe				X		data deficient		U1
Damier de la succise	Skabiosenscheckenfalter	X					plus présent sur site	↘	U2
Écaille chinée	Russischer Bär	X					bien présent	↗	FV
Engoulevent d'Europe	Ziegenmelker				X		0	→	U2
Grand Cuivré	Grosser Feuerfalter	X	X				présent	→	U1
Pic vert	Grünspecht						10-15c	→	U1
Pie-grièche écorcheur	Neuntöter				X		2-4c	↘	U1
Pipit des arbres	Baumpieper						7-10c	↘	U1
Pipit rousseline	Brachpieper				X		migrateur	?	FV
Pouillot fitis	Fitis						40-50c (?)	?	FV
Rougequeue à front blanc	Gartenrotschwanz				X		10-15 c	↗	U1
Rousserolle effarvatte	Teichrohrsänger				X		0		U1
Torcol fourmilier	Wendehals				X		0-1c	↘	U1
Alouette des champs	Feldlerche				X		(Lux 6000-8000c)		U2
Bécasse des bois	Waldschnepfe				X		pas de données		XX
Bondrée apivore	Wespenbussard				X		0c	→	FV
Chat sauvage	Wildkatze		X				présent		U1
Milan noir	Schwarzmilan				X		0c	→	U1
Pic mar	Mittelspecht				X		9-12c		U1
Pic noir	Schwarzspecht				X		3-6c		FV
Pouillot siffleur	Waldlaubsänger				X		1-3c (?)	↘	U1

Tourterelle des bois	Turteltaube				X	(Lux 150-200c)	↘	U2
Autour des palombes	Habicht					1-2c		U1
Coronelle lisse	Schlingnatter	X				présent	↗	U1
Grand-duc d'Europe	Uhu			X		0-1c		FV
Lézard des murailles	Mauereidechse	X				présent	↗	U1
Lézard des souches	Zauneidechse	X				présent	→	U1
Grand Murin	Großes Mausohr	X	X			200-300 *	→	U1
Grand Rhinolophe	Große Hufeisennase	X	X			+ - 100 *	→	U1
Murin à moustaches	Kleine Bartfledermaus		X			n.c.		U1
Murin à oreilles échanquées	Wimperfledermaus	X	X			+ -100- 200 *	→	U1
Murin de Bechstein	Bechsteinfledermaus	X	X			+ - 100-200 *	→	U1
Murin de Brandt	Große Bartfledermaus		X			n.c.		XX
Murin de Natter	Fransenfledermaus	X				<100 *	n.c.	U1
Murin de Daubenton	Wasserfledermaus	X				n.c.	n.b.	FV
Noctule commune	Großer Abendsegler	X				< 100 *	→	U2
Noctule de Leisler	Kleiner Abendsegler	X				n.c.		U1
Oreillard roux	Braunes Langohr	X				n.c.	n.b.	U1
Sérotine commune	Breitflügelfledermaus	X				n.c.		U1

* estimation basée sur observations près des quartiers d'hibernation et sites d'essaimage (C. Harbusch)

4 Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme se réfèrent à une période de 30 ans.

<p>Priorité (PR) Enjeu de l’habitat/espèce pour le site: A – très haute; B – haute; C – moindre; D – indicateur () – actuellement non présent/confirmé, mais à restaurer à long terme</p>	<p>Potentiel de développement (PD) A – Maintien; B – Maintien et amélioration; C – Amélioration.</p>		
<p>Objectifs biologiques sur 30 ans (OB)</p>			
<p align="center">Objectifs à long terme „ Pelouses sèches et différents stades de succession “</p> <p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien et amélioration des différents stades de succession végétale : pelouses sèches, structures paysagères solitaires, clairières, lisières diversement structurées et forêts très claires comme habitats des différentes espèces-cibles visées ➤ Maintien et restauration de pelouses sèches/maigres par des mesures de gestion adaptées (décapage-débroussaillage-pâturage itinérant) ➤ Maintien d’activités traditionnelles favorables à la biodiversité sur 100% des surfaces et favoriser le pâturage extensif adapté aux besoins des habitats et espèces ➤ Optimisation respectivement mise en place et encouragement d’une activité pastorale <u>régionale, fiable et adaptée aux besoins de la gestion du site</u> (adaptation du pâturage lors de la période de nidification, race ovine adaptée, nombre minimum de chèvres dans le troupeau, respect des enclos nocturnes) ➤ Amélioration des corridors écologiques entre les différentes pelouses calcaires ➤ Interdiction de conversion en labour des prairies et pelouses ➤ Préservation de la quiétude (Maitrise des flux de visiteurs et activités sportives), e.a. pour l’Alouette lulu ➤ Gestion / élimination des espèces exotiques envahissantes (Robinier faux-acacia, Renouée du Japon, Verge d’or du Canada, lupins, Arbre à papillons, Bunias d’Orient ...) ➤ Pour maintenir la richesse entomologique unique du site, il est possible que dans certains cas la gestion ciblera en premier lieu le maintien de conditions favorables pour certains insectes nécessitant divers stades d’enfrichement, ceci au détriment du maintien de l’état de conservation optimal (A) de certaines pelouses sèches. Il convient de trouver la bonne balance entre le maintien d’habitats/biotopes en état de conservation optimal et d’habitats offrant des conditions de vie optimales pour une multitude d’espèces animales. ➤ Eviter la pollution lumineuse 			
<p>Habitats/Espèces</p>	<p>PR PD</p>	<p>OB</p>	<p>Commentaires</p>

Alouette lulu	A	B	5-8 couples	<p>Maintien et amélioration des pelouses sèches et des structures paysagères solitaires; maintien et restauration des pelouses sèches par débroussaillage et pâturage extensif; adaptation du pâturage en évitant le piétinement par le bétail lors de la période de nidification; Le plus grand problème est actuellement le manque de quiétude en période de reproduction dans les alentours directs des zones de nidification Maintien : 3-4 couples (RGD) Amélioration : 5-8 couples</p>
6110* - Pelouses calcaires karstiques	A	B	60 ha	<p>Maintien et restauration de pelouses sèches/maigres par des mesures de gestion adaptées (décapage/débroussaillage suivi d'un pâturage itinérant). Act : +/- 30 ha</p> <p>Plus d'un tiers des pelouses sèches (BK03) ont été évaluées « B » ou « C ». Ceci est dû aux différents stades d'enfrichement et d'embroussaillage qui impactent de façon négative l'état de conservation de ces pelouses sèches. Il convient toutefois de remarquer que la présence d'une certaine proportion d'arbres, d'arbustes et de différents stades d'enfrichement peuvent avoir un impact très positif sur une multitude d'espèces animales telles qu'oiseaux et insectes. Ces pelouses sèches en état d'enfrichement léger peuvent donc jouer un rôle important en tant qu'habitat d'espèces dans la présente zone Natura 2000.</p>
6210* - Pelouses sèches				<p>L'incinération locale des déchets verts de débroussaillage doit pouvoir être autorisée pour des parties du site très difficilement accessibles mais dont le débroussaillage est indispensable pour atteindre les objectifs.</p>
BK03 - Complexe des pelouses pionnières et maigres des zones d'extraction				
Damier de la succise	B	C		<p>Le Damier de la succise n'est actuellement pas sur le site mais reste présent sur le site Haard LU0001031 (Rumelange/Kayl). Il faudrait renforcer l'échange avec les collègues français pour voir s'il est possible de recréer des corridors spécifiques vers des métapopulations françaises.</p>

Écaille chinée	B	B		<i>Voir objectifs généraux</i>
Pipit des arbres	B	B	10-15c	<i>Voir objectifs généraux</i>
Pouillot fitis	B	B	50-70c	Extension surfacique d'une mosaïque intraforestière de différentes classes d'âge et des îlots de vieillissement. Maintien de différents stades de succession et des boisements très clairs, habitats forestiers semi-ouverts, extension des lisières en forêt en mosaïque
Engoulevent d'Europe	B	C	0-1c	
Rougeque à front blanc	B	A	10-15c	
Pipit rousseline	C	D		
Pic vert	D	A	10-15c	

Objectifs à long terme « Forêts »

Objectifs généraux :

- Favoriser la futaie pérenne (Dauerwald), en visant des futaies structurées et mélangées en mosaïque.
- Maintenir le bois mort, les arbres bio et notamment les arbres à cavité, notamment par l'aménagement d'îlots de vieillissement.
- Prévoir des corridors écologiques pour certaines espèces rares, notamment le chat sauvage.
- Conserver voire restaurer les habitats connexes intra-forestiers tels que mares, marais, pelouses, broussailles, ...
- Maintenir, voire augmenter la présence de forêts feuillues mélangées présentant des strates herbacée et arbustive claires.
- Améliorer la structure des lisières de forêt.
- Conversion des forêts résineuses régularisées en forêts structurées et mélangées, et en y préservant des arbres résineux à forte dimension.
- Eviter la pollution lumineuse.

Habitats/Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	B	B	550 ha	Maintien de vieilles hêtraies. Développement des forêts feuillues (BK13) vers des Hêtraies du type « habitat »
Murin de Bechstein (&autres espèces cavicoles)	B	B		Espèce fidèle au lieu d'où l'importance de quartiers d'hiver et d'été proches. Maintien d'un nombre élevé d'arbres biotopes, d'arbres morts, d'îlots de vieillissement les anciennes forêts feuillues (> 80 ans). Favoriser les forêts feuillues (avec mélange de chênes).
Pic noir	B	A	3-6 c	Maintien de vieilles hêtraies et îlots de vieillissement & protection/maintien des fourmilières de la Fourmi rousse en forêt. Protection de tous les arbres avec des loges de Pic Noir (grand orifice oval). <i>Le Pic noir joue également un rôle clé sur le site en créant des loges pour d'autres espèces cavernicoles.</i>
Pouillot siffleur	B	A	3-5c	extension surfacique d'une mosaïque intraforestière de différentes classes d'âge et des îlots de vieillissement
Torcol fourmilier	C	B	1-2c	Maintien de différents stades de succession et des boisements très clairs, habitats forestiers semi-ouverts, extension des lisières en forêt en mosaïque

Autour des palombes	C	B	2-3c	50 m autour des nids: Grande protection des arbres et pas d'activités/travaux 300 m autour des nids: Maintien de la quiétude en période de nidification
Bondrée apivore	C	B	/	
Pic mar	C	B	5-10c	Forêts feuillues divers + maintien d'arbres morts et arbres biotopes
9180*Forêts de ravins	(C)	C	/	Restauration et extension des forêts alluviales (9180*) potentielles
Noctule commune	D	B	/	A besoin d'un nombre maximal d'arbres à cavité.
Murin de Natter	D	B	/	Très fidèle au lieu d'habitat d'où grande importance du site. (voir Bechstein pour les besoins)

Objectifs à long terme « Falaises, Roches et éboulis »

Objectifs généraux :

- Maintien dans un état de conservation favorable **des complexes rocheux de zones d'extraction (BK01) et complexes d'éboulis et de roches d'extraction (BK02)** par préservation, amélioration et restauration des falaises des anciennes minières à ciel ouvert (notamment fronts de taille); les éboulis dépourvus de toute dynamique naturelle et peu accessibles ou dangereux pour la mise en œuvre de travaux de débroussaillages seront laissés à l'abandon; la dégradation de leur état de conservation est à accepter
- Maintien dans un état de conservation favorable et restauration des différents types de falaises dégagées et accessibles pour les nicheurs des falaises
- Maintien et amélioration des habitats des reptiles tels que la Coronelle lisse et le Lézard des souches dans un bon état de conservation

Habitats/Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
BK01 (inclut le 8210)	A	B	2 ha	Maintenir ouverts ou restaurer les fronts de taille.
BK02 (inclut le 8160*)	A	C	10 ha	Maintien des éboulis calcaires en bon état (débroussailler si besoin) et restauration de complexes d'éboulis par débroussaillage. Les éboulis pas accessibles pour une gestion seront laissés à l'abandon.
Grand-duc d'Europe	B	B	1 c	Préservation, amélioration et restauration des zones de nidification et des falaises des anciennes minières à ciel ouvert; préservation de la quiétude en période de reproduction dans les alentours directs des zones de nidification.

Objectifs à long terme « Herbages et labours »

(Bien que de nombreuses terres agricoles et labours ne sont pas dans les limites du site Natura 2000, ils font partie des réserves naturelles ou sont à proximité et doivent jouer un rôle de corridors pour différentes espèces et relier les différentes parties du site Natura 2000)

Objectifs généraux :

- Création de corridors (structures linéaires et/ou ponctuelles, projets agro-forestiers) pour relier les différentes parties du site Natura 2000
- Structuration des grandes surfaces ouvertes (labours / prairies) (sur le site et entre les sites) par des structures linéaires ou ponctuelles entre autres par la mise en place de corridors écologiques comme des friches, bandes enherbées, jachères fleuries, îlots pour alouette, projets agro-forestiers, mares.
- Gestion extensive (sans pesticides ni fertilisants) des labours pour favoriser faune champêtre et flore messicole.
- Interdiction de conversion des prairies permanentes en labours. Conversion de labours en prairies.

Habitats/Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
6510 - Prairies maigres de fauche	C	A	5 ha	Maintien d'activités traditionnelles favorables à la biodiversité
Murin à oreilles échancrées	C	B		Maintien et création d'éléments linéaires en dehors des forêts : Allées d'arbres, bosquets, vergers, prairies extensives pâturées. La conversion de labours en prairies avec pâturage extensif est bénéfique.
Alouette des champs	C	B		Ne pas recourir aux insecticides dans les cultures arables. Conversion de labours en prairies permanentes extensives ; Mise en place d'îlots pour alouette (2-4 îlots/ha en labour)

Objectifs à long terme « Galeries souterraines / Chauves-souris »

Objectifs généraux :

- Maintien dans un bon état de leurs **quartiers d'hiver** (anciennes galeries minières souterraines) sortants
- Maintien dans un bon état de conservation les forêts et lisières comme habitats de chasse
- Adaptation des mesures de sécurisation des orifices miniers afin de garantir/améliorer l'état de conservation des quartiers d'hiver (selon guide élaboré par l'ANF)
- Monitoring régulier de chauves-souris ainsi que cartographie et évaluation des différentes galeries comme quartier d'hiver
- Éviter la pollution lumineuse

Habitats/Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
8310 – Grottes non exploitées par le tourisme	A	B		Maintien et amélioration des grottes (8310) et des des galeries souterraines en bon état de conservation comme quartiers d'hiver des chauves-souris
Murin de Bechstein (Quartiers hiver)	A	B	*	<i>Voir objectifs généraux</i>
Grand Murin (Quartiers hiver)	A	B	*	

Murin à oreilles échanquées (Quartiers hiver)	A	B	*	
Grand Rhinolophe (Quartiers hiver)	A	B	*	

* Pas d'objectif biologique car impossible de quantifier présence à l'intérieur des galeries souterraines.

Objectifs à long terme « Eau »				
Habitats/Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
Triton crêté	B	B	Pré nt sur 3 sites	Maintien dans un état de conservation favorable et restauration de la population du Triton notamment en améliorant son habitat (mares, corridors). Ceci concerne notamment les plans d'eau suivants : Giele Botter, Kiemerchen et Scheiergronn et Tételbiérg. Création de corridors et de biotopes relais (mares) pour relier les différents sites existants (si possible vu géologie)
3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires /BK08 eaux stagnants	B	A		Maintien, resp. restauration dans un état de conservation favorable. Les mares sont essentielles pour différentes espèces, notamment le Triton crêté, et doivent être maintenues ouvertes et pas trop couvertes. L'aménagement de nouvelles mares est important.
91E0*-Forêts alluviales	B	A	2,9 ha	Maintien des conditions hydriques favorables aux forêts alluviales

Objectifs « Sensibilisation »

- Orienter la pratique d'activités de loisirs et activités sportives vers une découverte respectueuse de la nature (concept guidage promeneurs et sportifs - élimination de certains chemins problématiques pour nidification, balisage chemins pédestres et vtt).
- Sensibiliser les promeneurs sur thématique de la nécessité des zones de quiétude pour oiseaux nicheurs au sol, surtout en relation avec les chiens divagants sans laisse.
- Orienter l'organisation des événements de loisirs (marches IVV, marches gourmandes, randonnées VTT, etc. – nécessitant des autorisations CN) hors de la période de nidification (mars-juillet) des oiseaux nicheurs au sol.
- Eviter les feux de camps illégaux et sensibiliser en ce sens. Eventuellement proposer l'aménagement de places de barbecue pour le public hors site.
- Mise en place d'une signalisation adéquate informant sur les règles de conduite à l'intérieur du site.
- Augmentation de la présence de l'Administration de la nature et des forêts en période de nidification (sensibilisation du grand public aux objectifs de conservation) et montrer une présence régulière au cours de l'année.
- Sensibilisation du public autour des mesures de gestion (p.ex. débroussaillage, décapage), surtout en cas d'utilisation de machines lourdes.
- Renforcement du Centre Nature et Forêt Ellergronn pour informer et sensibiliser le public sur les enjeux de la protection de la nature et des mesures liées aux sites du réseau Natura 2000 de la région minière. Renforcement et coordination des visites à partir du Centre Nature et Forêt.
- Mise en place d'un gestionnaire spécifique des sites Natura 2000 des anciens sites miniers.
- Echange régulier entre la Centrale Ornithologique (COL), l'animateur Natura 2000 et les préposés de l'administration nature et forêts en ce qui concerne des sites de nidification d'espèces cibles.
- Echange transfrontalier régulier avec les gestionnaires de sites aux thématiques comparables.
- Inventaire et prospections systématiques des vestiges archéologiques lors de travaux forestiers (lourds) et informations des préposés forestiers.
- Eviter la mise en place de nouveaux ruchers en vue de minimiser la compétition avec les pollinisateurs sauvages

5 Pressions, risques et menaces

Le tableau suivant reprend les pressions, risques et menaces qui entraînent ou pourraient entraîner la détérioration d'habitats respectivement la perturbation d'espèces cibles.

Code	Pressions, risques et menaces sur les différents « enjeux » des sites LU0001028 et LU0002008	Pelouses sèches	Stades de succession	Eau	Falaises, Roches et Eboulis	Galeries souterraines / Chauves-souris	Forêts	Herbages et labours
A02.03	• Retournement de prairies	X	X	X				X
A03.01	• Fauchage intensif ou intensification	X	X					
A04.01	• Pâturage intensif							
A03.03	• Abandon / manque de fauchage	X						
A04.03	• Abandon de systèmes pastoraux, manque de pâturage • Embroussaillage	X				X		
A07	• Utilisation de pesticides (herbicides, rodenticides, insecticides, fongicides), d'hormones et de produits chimiques	X	X	X	X	X	X	X
A08	• Fertilisation (Engrais, amendements)	X	X	X	X		X	X
A10.01	• Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		X			X		X
B02.01	• Plantation de résineux à moins de 30 m des cours d'eau			X			X	
D01	• Agrandissement ou création de nouveaux chemins	X	X				X	X
D01.01	• Sentiers, chemins, pistes cyclables • Fréquentation du site hors sentiers balisés • Activités récréatives/sportives/ de loisir en dehors de chemins balisés (VTT, Spéléologie) • Divagation de chiens sans laisse en période de nidification • Camping sauvage	X	X	X	X	X	X	X
D01.02	• Routes, autoroutes	X	X	X	X	X	X	X
E1/E2/E04.01	• Constructions (sauf abris légers agricoles ou forestiers)	X	X	X	X	X	X	X
E01.01	• Urbanisation continue	X	X	X	X	X	X	X
E02.03	• Autres zones industrielles / commerciales	X	X	X	X	X	X	X
G05.08	• Fermeture non conforme des anciennes galeries					X		
G01.04	• Fréquentation des anciennes galeries					X		
H06.02	• Pollution lumineuse	X	X	X	X	X	X	X
I01	• Espèces exotiques invasives (p.ex Tortue de Floride)	X	X	X	X		X	
J.02.05 J02.07	• Modifications des cours d'eau • Drainage, curage et entretien des drainages et fossés drainants			X				

6 Objectifs opérationnels et zonages

a) Les zonages

Lors de l'élaboration du plan de gestion, différentes zones paysagères ont été identifiées. Pour l'ensemble des sites Natura 2000 au Luxembourg, ces zonages ont été subdivisés en 3 sous-zonages classés en priorités (ZX1 : très prioritaires, ZX2 : prioritaires et ZX3 : moins prioritaires) qui ont des objectifs semblables.

Pour le site « Anciennes mines et carrières de la région de Differdange », les zonages suivants ont été identifiés :

Description	Sous-zones	Surface (ha)
ZEM1A : Prënzebiërg /Giele Botter naturelle)	I Partie pelouses sèches, complexes d'éboulis et roches d'extraction <u>Objectif</u> : Maintien des biotopes et de la gestion actuelle RESTAURATION PRIORITAIRE de biotopes par décapage et débroussaillage (8 ha) Elimination de certains peuplements de robiniers	
	II Partie forêts (équivalent ZF2) <u>Mesures</u> : Application de la circulaire ANF arbres biotopes / bois mort (ANF 2016) : 4 arbres biotopes/ha 1 îlot de vieillissement de 12 ha	
	Total	253 ha
ZEM1B : Kiermerchen (Réserve naturelle)	I Partie pelouses sèches, complexes d'éboulis et roches d'extraction <u>Objectif</u> : Restauration de pelouses sèches et de complexes d'éboulis et de roches d'extraction par débroussaillage et décapage (16 ha) Elimination de certains peuplements de robiniers	
	II Partie forêts (équivalent ZF2) <u>Objectifs</u> : - Protection élevée des arbres biotopes et morts (espèces cibles: Pic noir, Murin de Bechstein et autres chauves-souris nécessitant des arbres avec cavités) <u>Mesures</u> : - Forêts habitat : application de la circulaire ANF arbres biotopes / bois mort (ANF 2016) : 4 arbres biotopes/ha sur autres forêts sauf spécifié autrement - Pas d'exploitation forestière : 24 ha - Lisières : 1100m	
	Total	396 ha
ZEM2 Autres surfaces du sites	I Partie pelouses sèches, complexes d'éboulis et roches d'extraction <u>Objectif</u> : Maintien et Restauration de biotopes et de la gestion actuelle par débroussaillage et décapage	

	III Partie forêts (équivalent ZF2) <u>Objectifs</u> : Protection élevée des arbres biotopes et morts (espèces cibles : Pic noir, Murin de Bechstein et autres chauves-souris nécessitant des arbres avec cavités), protection des anciennes hêtraies et de la forêt de ravin potentielle <u>Mesures</u> : - pas d'exploitation forestière : 30 ha - marquage de min.8 arbres biotopes dans les anciennes chênaies - Lisières : 1100m	
	Total	660 ha
ZHS Surfaces hors site	<u>Objectif</u> : Amélioration de la connectivité entre les différentes parties du site Natura 2000 et également les autres sites Natura 2000 limitrophes	
	Total	427,3 ha

b) Les objectifs opérationnels

Objectifs opérationnels générales (ZEM)		Objectif	Priorité
I. Mesures générales pelouses sèches, complexes d'éboulis et roches d'extraction			
1.	Désignation prioritaire de la réserve naturelle Kiermerchen/Scheiergrond/Groussebësch (N°37 PNPN) comme mesure réglementaire de la mise en œuvre de Natura 2000 avec notamment pour objectifs la préservation de la quiétude des zones sensibles en période de nidification et la gestion des flux de visiteurs et sportifs. L'interdiction de pesticides est également prioritaire dans ces réserves naturelles des anciennes minières.		1
Elaboration de plans de gestion précis			
2.	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un plan de gestion précis 2018-2022 des pelouses sèches et des différents stades de succession Elaboration d'un précis 2023-2027 des pelouses sèches et des différents stades de succession pour arriver à un total de 175 ha gérés en 2027 		1
3.	Mise en place d'une équipe ouvrière régionale spécialisée au sein de l'ANF et dûment équipée pour la gestion des anciens sites miniers regroupés au sein du COPIL "anciens sites miniers"		1
4.	Développement d'une activité pastorale régionale, fiable et adaptée aux besoins de la gestion du site (adaptation du pâturage lors de la période de nidification, race ovine adaptée, nombre minimum de chèvres dans le troupeau, respect des enclos nocturnes)		1
5.	Monitoring régulier de l'Alouette lulu ; monitoring unique pour recherche de l'Engoulevent d'Europe		1
6.	Gestion des plantes invasives (Mélilot blanc, Verge d'or du Canada, Robinier, lupins, Renouée du Japon, Sénéçon du Cap, Bunias d'orient, Arbre à papillons...)		2
7.	Monitoring régulier du Azuré du serpolet et du Damier de la succise ; mise en œuvre du PAE Damier de la succise		2
II. Mesures générales forêts			
8.	FS ¹ : Maintien (Marquage) d'un niveau minimum de 4 arbres morts et 4 arbres biotopes par ha (selon conditions circulaire ANF 2016)) - sauf spécifié autrement ci-dessous et préservation (marquage) de tous les arbres à loge de Pic Noir (grand orifice ovale)		1
9.	Ménager fourmilières (Fourmi rousse et autres) pendant travaux en forêt et dans pelouses sèches		2
10.	Elaboration et mise en place d'un concept pour relier les différents sites de pelouses sèches, notamment pour le transit des ovins.		2
11.	Monitoring des chauves-souris en forêts (adaptation du nombre d'arbres biotopes en fonction des résultats, tous les 6 ans)		2

¹ FS : Forêt soumise

III. Mesures générales chauves-souris/orifices miniers		
12.	Monitoring des chauves-souris (dans les entrées de galeries), tous les 6 ans	1
13.	Sécurisation des orifices miniers en concertation étroite entre propriétaire, ANF et ITM selon le guide élaboré par l'ANF (Mesure pour le maintien et l'amélioration de l'habitat 8310 Grottes non exploitées par le tourisme) (<i>Carte des orifices miniers consultable sur demande justifiée auprès l'ANF</i>)	
14.	• 5 orifices prioritaires (priorité 1,2,3)	5
15.	• 12 orifices moins prioritaires (priorités 4,et 6)	12
16.	• 19 orifices pour mémoire	19
IV. Mesures générales Triton crêté/eaux stagnantes		
17.	Monitoring du triton crêté et lacs eutrophes 3140 (tous les 6 ans)	2
18.	Débroussaillage des berges des différents plans d'eau (e.a. 3140) (maintien d'arbres si nécessaire pour humidité)	<i>si nécessaire</i> 2

<u>ZEM1a RN Pränzeberg/Giele Botter</u>		
I Gestion des pelouses sèches, complexes d'éboulis et roches d'extraction		50 ha
19.	Maintien de la gestion actuelle des biotopes	30ha
20.	Restauration de pelouses sèches embroussaillées par débroussaillage	4 ha
21.	Mise en place d'une gestion douce des biotopes <u>actuellement sans gestion</u> (BK02, BK03) et des nouveaux biotopes créées	20 ha
22.	Décapage (en complément du débroussaillage). Création de corridors, pas de décapage de grandes surfaces	4 ha
23.	Elimination par cerclage de certains peuplements de robiniers (et autres EEE)	± 1000 arbres
II Gestion des forêts		
24.	Création d'îlots de vieillissement dans les forêts « habitat » 9130	12 ha
<u>ZEM1b: RN Kiermerchen/Scheierberg/Rollesberg</u>		
I Gestion des pelouses sèches, complexes d'éboulis et de roches d'extraction		37 ha
25.	Maintien de la gestion actuelle (voir PG ANF 2013-2017)	18,5ha
26.	Restauration de pelouses sèches par débroussaillage	10 ha
27.	Décapage (en complément du débroussaillage). Création de corridors, terrasses	6 ha

28.	Elimination par cerclage de certains peuplements de robiniers (et autres EEE)	± 200 arbres	
II Gestion des forêts (objectifs Murin de Bechstein/Chauves-souris et Pic Noir)			
29.	Création d'îlots de vieillissement dans les forêts « 9130 »	24 ha	1
30.	Création surfacique/amélioration de lisières (selon plan d'action lisières ANF)	1100m	1
ZEM2 : Autres surfaces du site			
I Gestion des pelouses sèches et complexes d'éboulis et de roches d'extraction		10,5 ha	
31.	Maintien de la gestion actuelle:	10ha	1
	• Partie TETELBIERG & FONDS de GRAS	0,5 ha	1
	• Partie ÄPPELBËSCH/WANGERT	9,5 ha	1
32.	Restauration de biotopes par débroussaillage suivi d'une gestion continue adaptée Partie TETELBIERG/Fonds de Gras	0,5 ha	1
33.	Restauration par débroussaillage et décapage ÄPPELBËSCH	2 ha	2
II Gestion des forêts (objectif Pic Noir et Murin de Bechstein/Chauves-souris)			
34.	Maintien (Marquage) d'un niveau minimum 8 arbres biotopes par ha (Selon conditions circulaire ANF 2016) <ul style="list-style-type: none"> • Gréwen (Differdange Dom., Parcelle 1716, Parquet 16) – chênaie « 9160 » • Kaaschtel (Differdange Cne, Parcelle 17, Parquet 3) – chênaie « 9160 » • Grouwen&Kalebierg (Differdange Cne Parcelle 14, Parquet 1 et 11) – hêtraie « 9130 » • Klengblénken/Tëtelbierg (Differdange, Dom. Parcelle 822, Parquet 22) – hêtraie « 9130 » 	34 ha	1
35.	Création surfacique de lisières (selon plan d'action lisières ANF)	1100m	1
36.	Création d'îlots de vieillissement dans les forêts « 9130 » et dans la potentielle 9180*	30 ha	1

7 Annexes - Table des Cartes

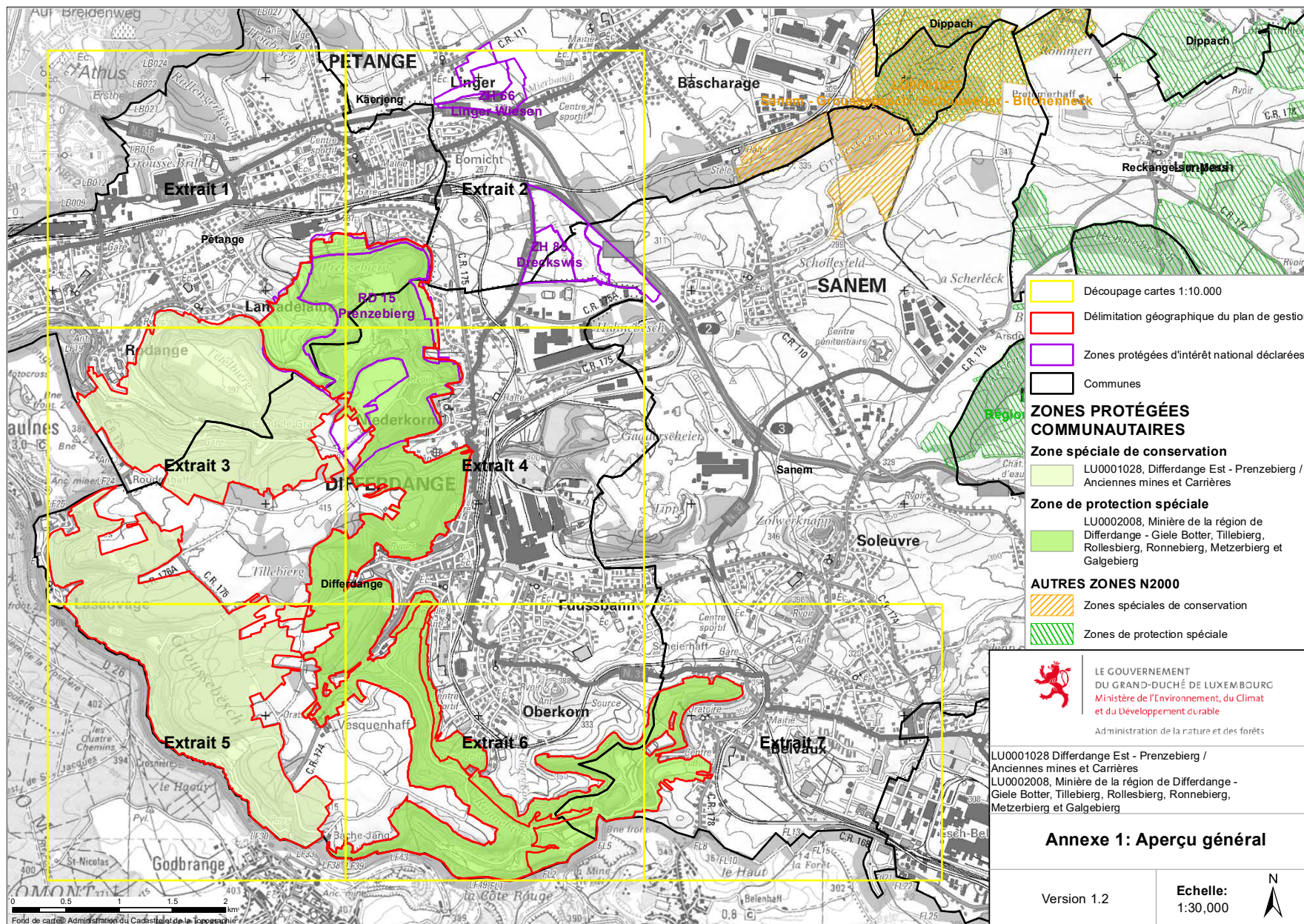
Annexe 1 « Aperçu général »

Annexe 2 « Habitats et biotopes »

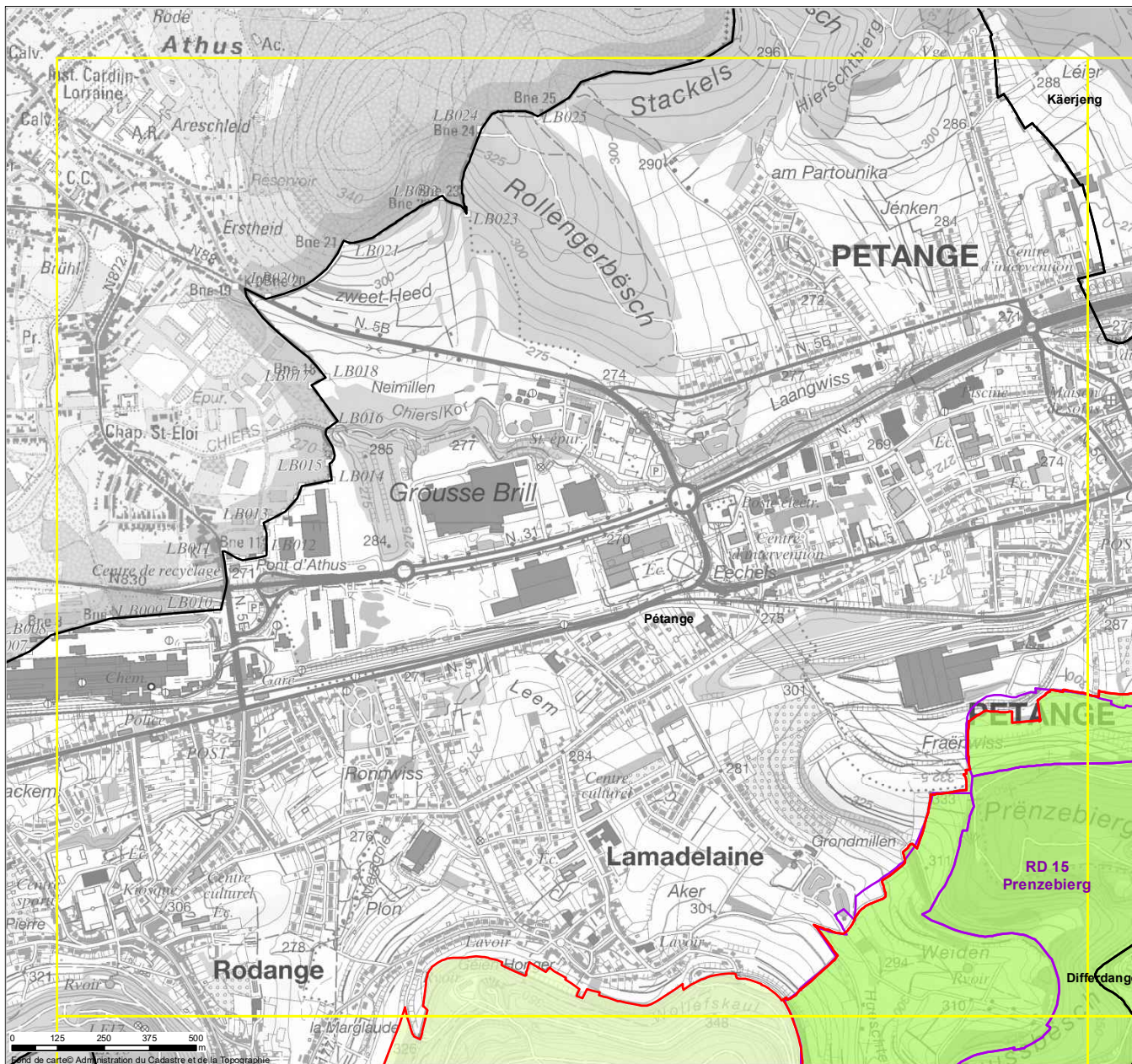
Annexe 3 « Espèces prioritaires »





Annexe 4 « Zonages »

Annexe 5 « Evaluation hydromorphologique »



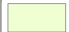
B 3436 - 25



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
-  Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES



Zone spéciale de conservation

-  LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières

Zone de protection spéciale

-  LU0002008, Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

AUTRES ZONES N2000

-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

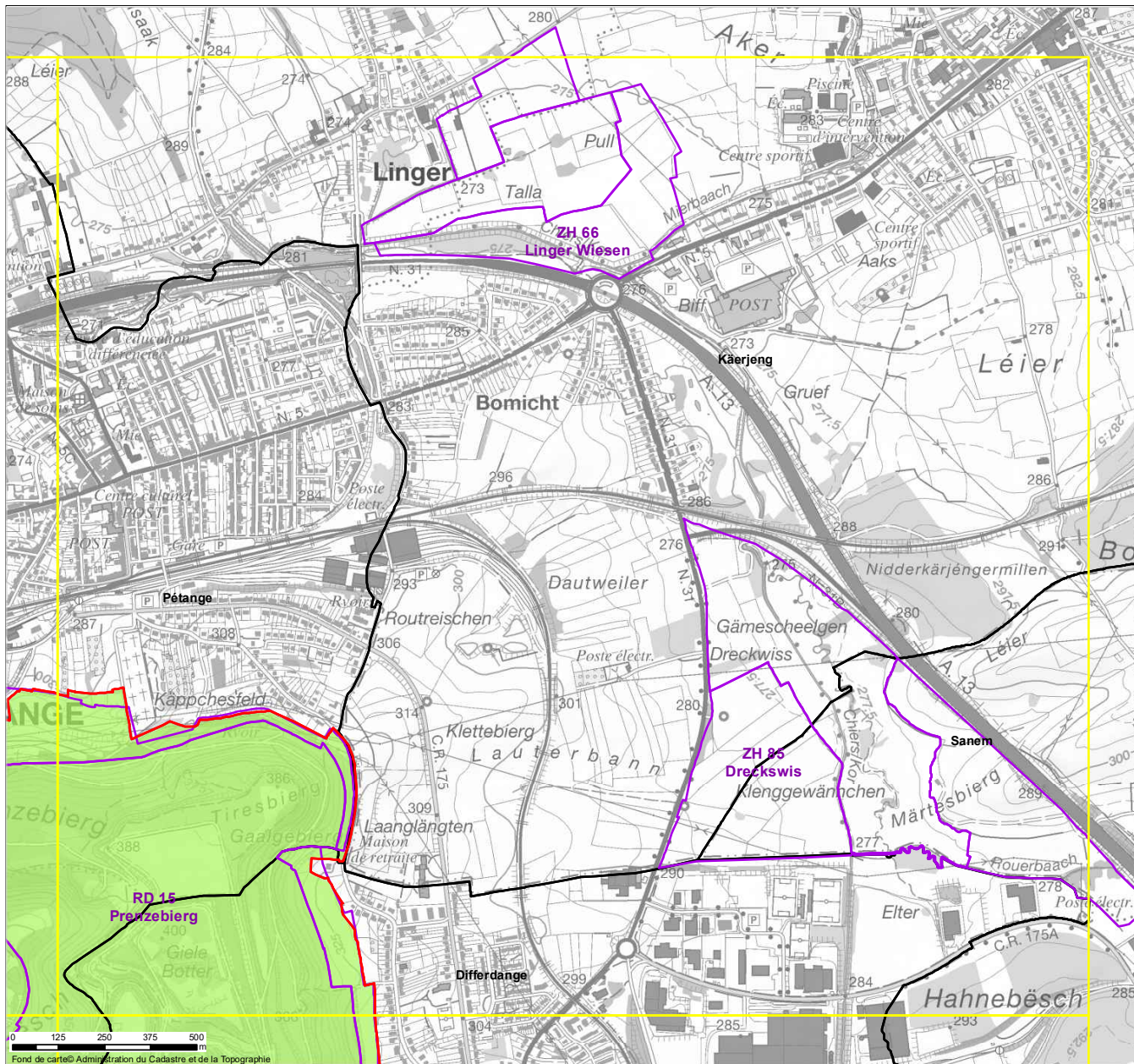
Annexe 1: Aperçu général Extrait 1

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
 -  Zones protégées d'intérêt national déclarées
 -  Communes
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- Zone spéciale de conservation**
-  LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
- Zone de protection spéciale**
-  LU0002008, Mine de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galberg
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
 -  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

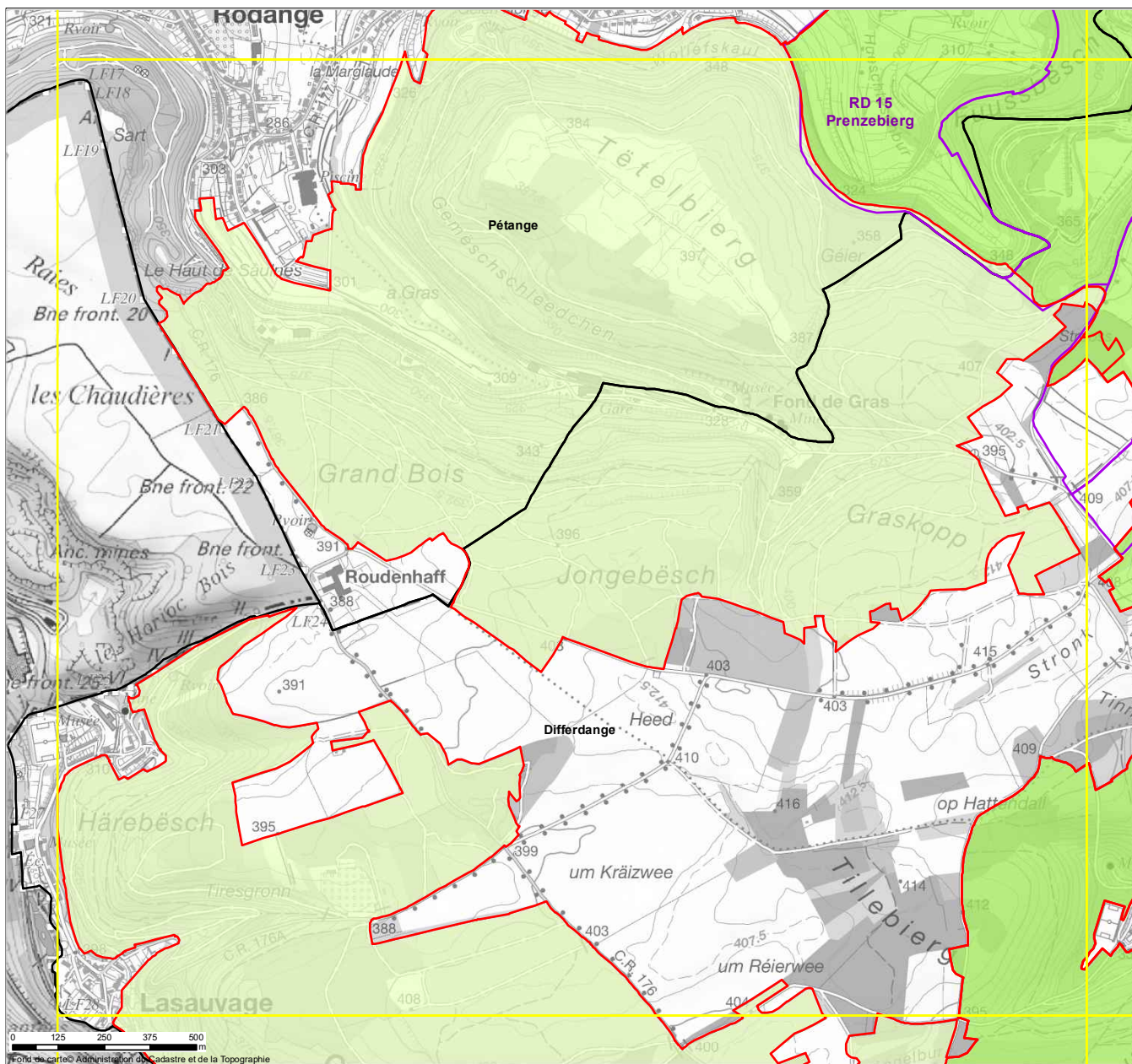
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mine de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzberg et Galberg

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 2**

Version 1.2

Echelle:
1:10,000





-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
-  Zones protégées d'intérêt national déclarées
-  Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zone spéciale de conservation

-  LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières

Zone de protection spéciale

-  LU0002008, Mineière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

AUTRES ZONES N2000

-  Zones spéciales de conservation
-  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mineière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzberg et Galgeberg

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 3**

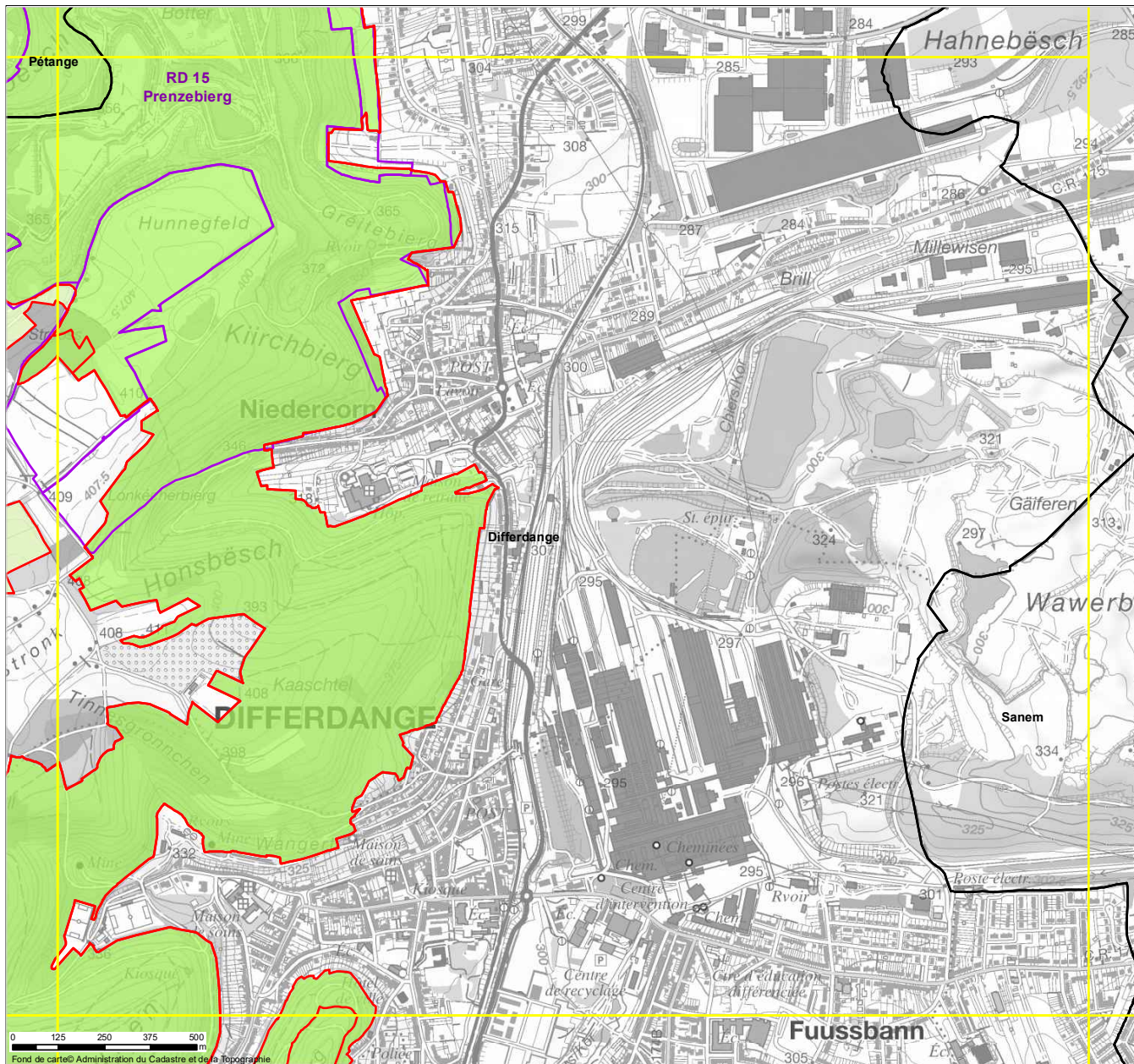
Version 1.2

Echelle:
1:10,000



B 3436 - 27

0 125 250 375 500 m
Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
 -  Zones protégées d'intérêt national déclarées
 -  Communes
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- Zone spéciale de conservation**
-  LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
- Zone de protection spéciale**
-  LU0002008, Mineière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
 -  Zones de protection spéciale



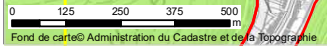
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mineière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzberg et Galgeberg

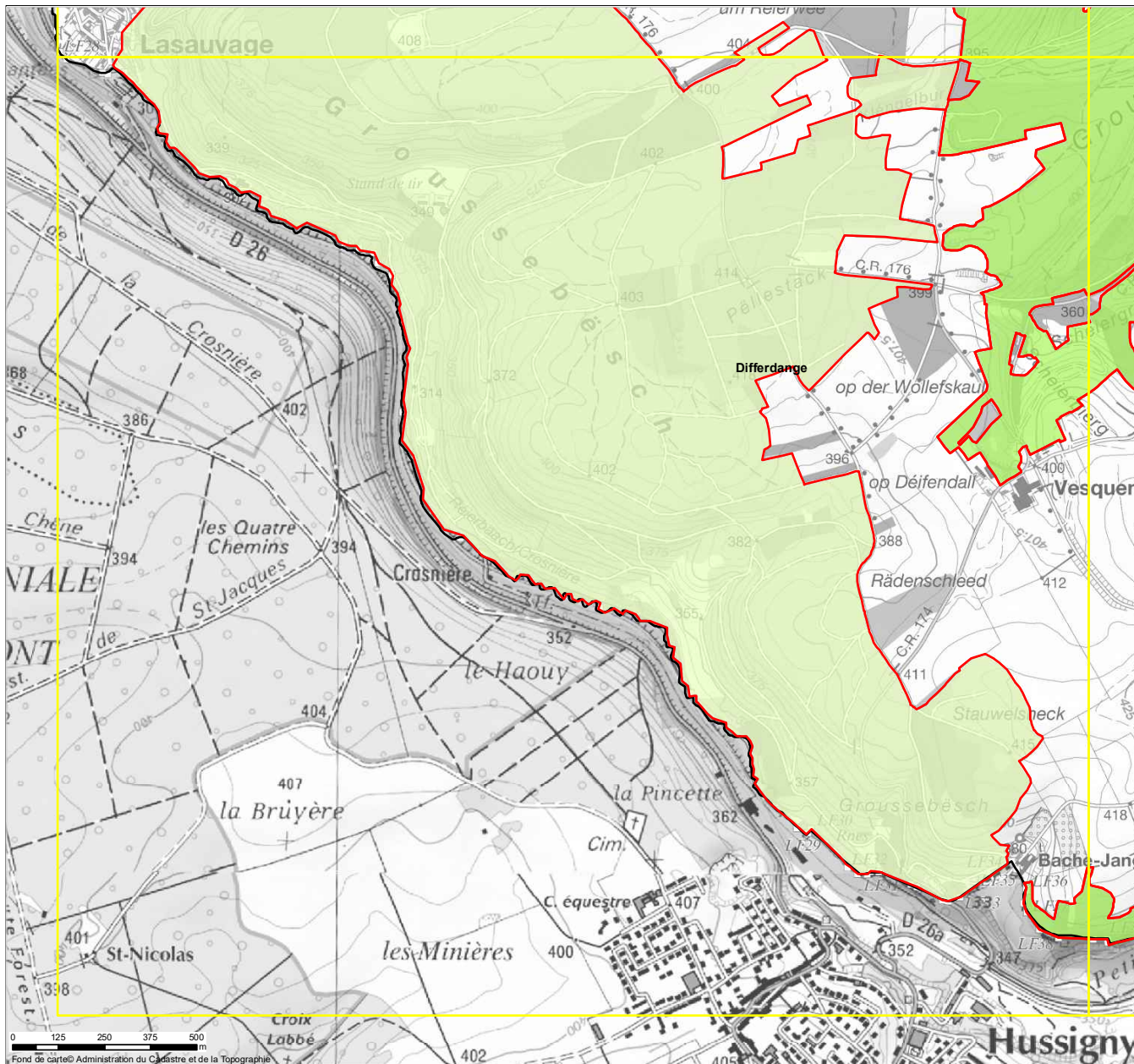
Annexe 1: Aperçu général
Extrait 4

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
 -  Zones protégées d'intérêt national déclarées
 -  Communes
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- Zone spéciale de conservation**
-  LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
- Zone de protection spéciale**
-  LU0002008, Mine de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg
- AUTRES ZONES N2000**
-  Zones spéciales de conservation
 -  Zones de protection spéciale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

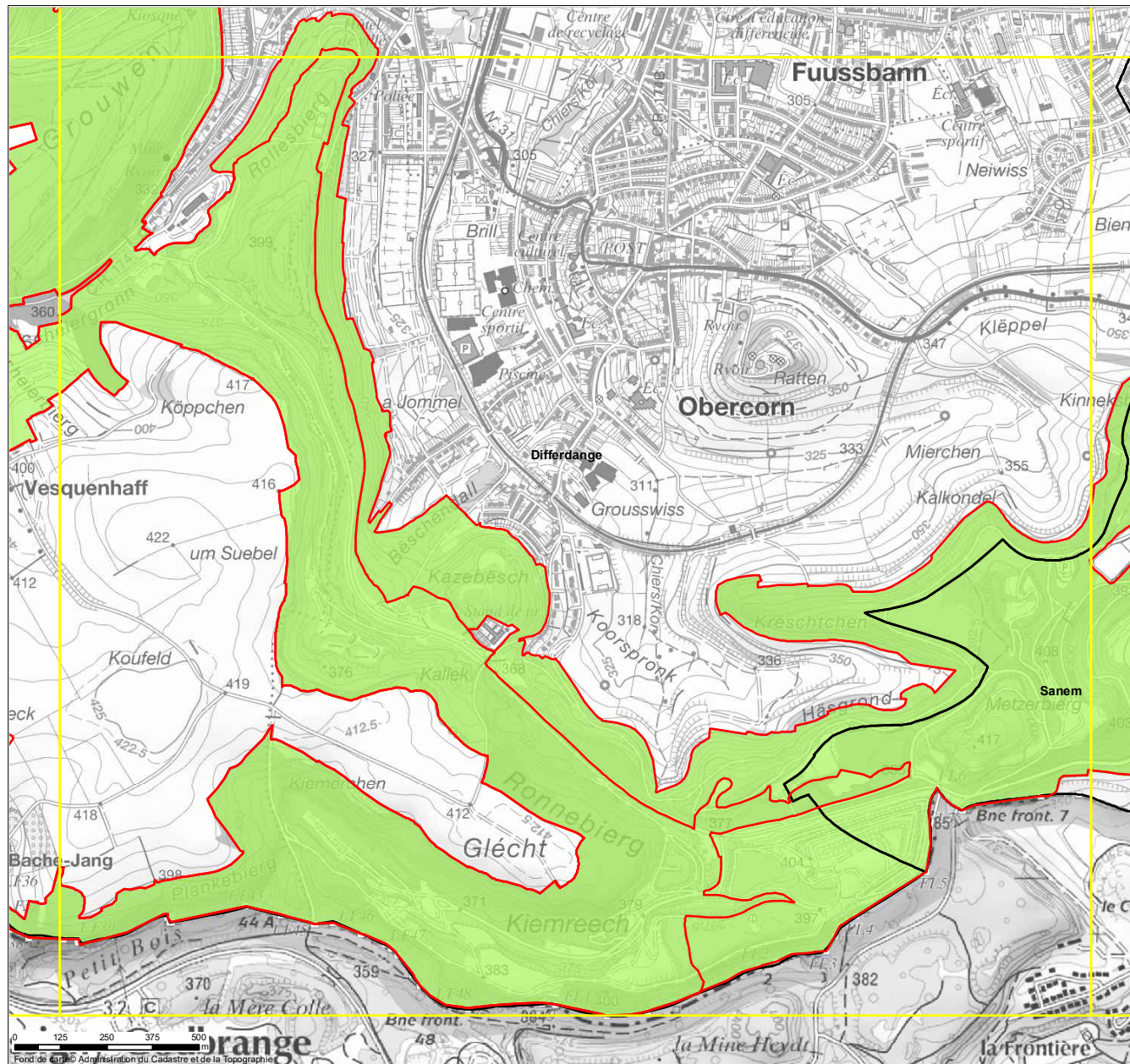
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mine de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzberg et Galgeberg

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 5**

Version 1.2

Echelle:
1:10,000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Zones protégées d'intérêt national déclarées
- Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zone spéciale de conservation

LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières

Zone de protection spéciale

LU0002008, Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

AUTRES ZONES N2000

- Zones spéciales de conservation
- Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la nature et des forêts

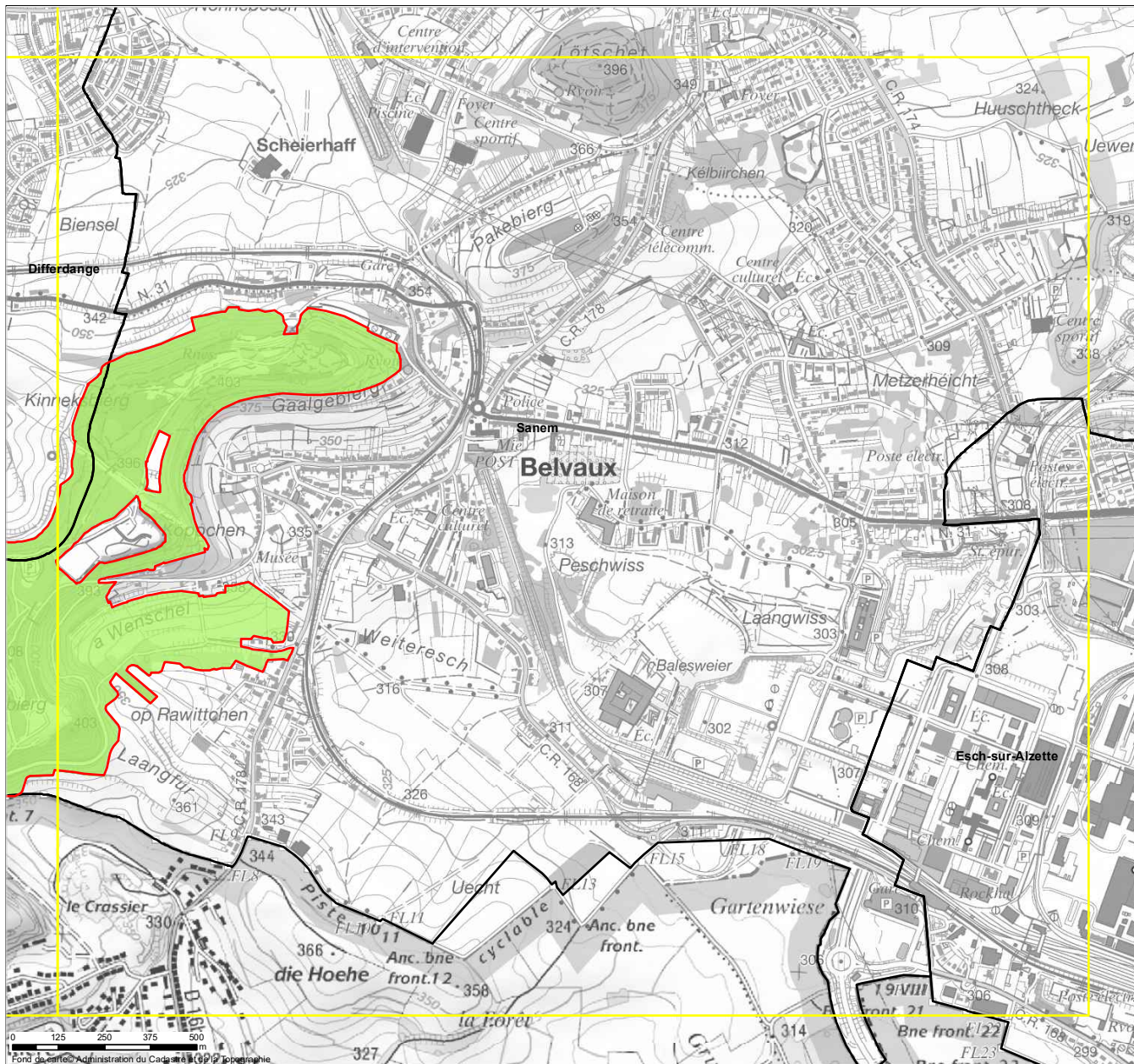
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

**Annexe 1: Aperçu général
Extrait 6**

Version 1.2	Echelle: 1:10,000 <div style="text-align: right; margin-top: 5px;"> </div>
-------------	--

B 3436 - 30

Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie



- Découpage cartes 1:10.000
 - Délimitation géographique du plan de gestion
 - Zones protégées d'intérêt national déclarées
 - Communes
- ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES**
- Zone spéciale de conservation**
- LU0001028, Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
- Zone de protection spéciale**
- LU0002008, Mine de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg
- AUTRES ZONES N2000**
- Zones spéciales de conservation
 - Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mine de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzberg et Galgeberg

Annexe 1: Aperçu général
Extrait 7

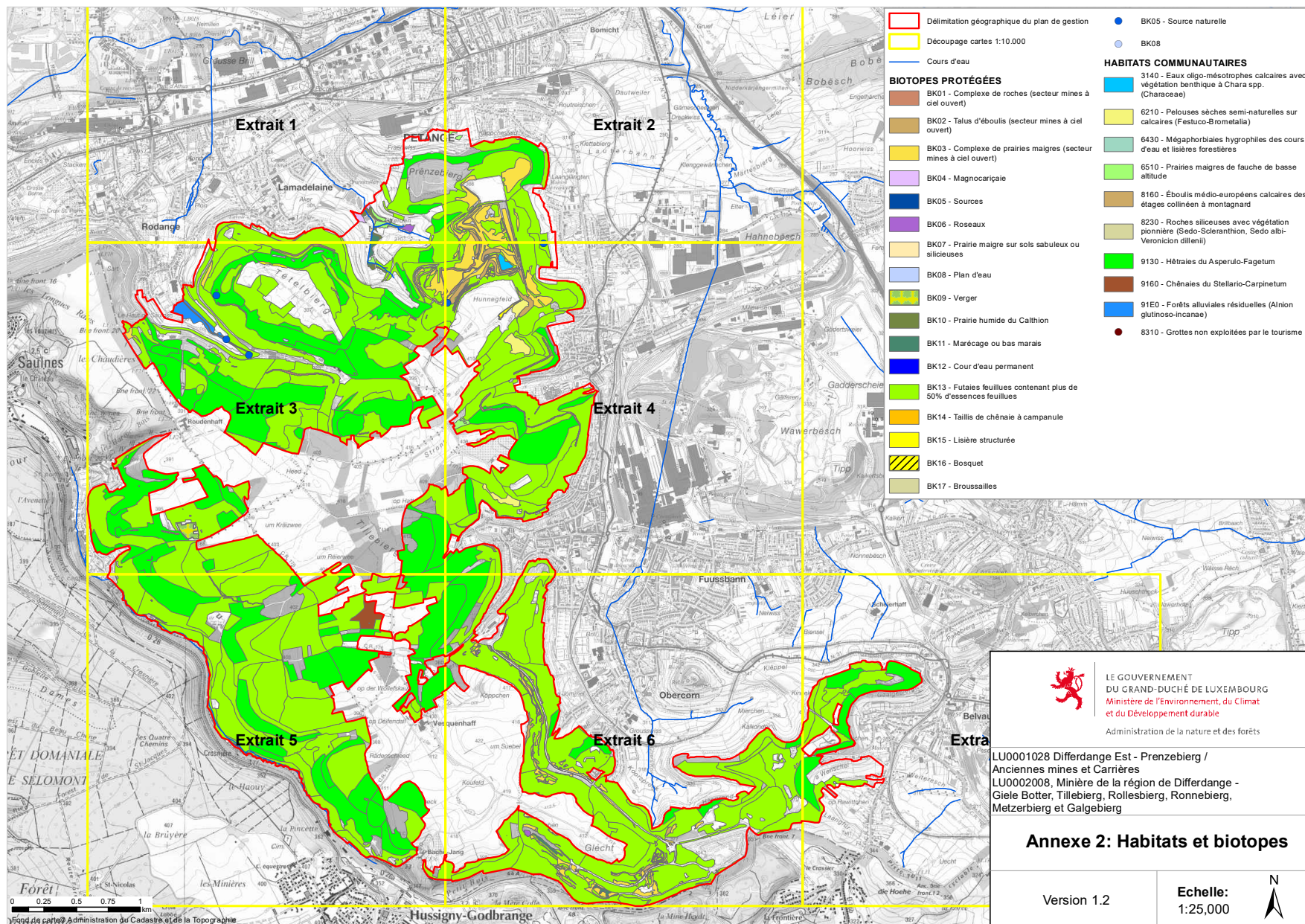
Version 1.2

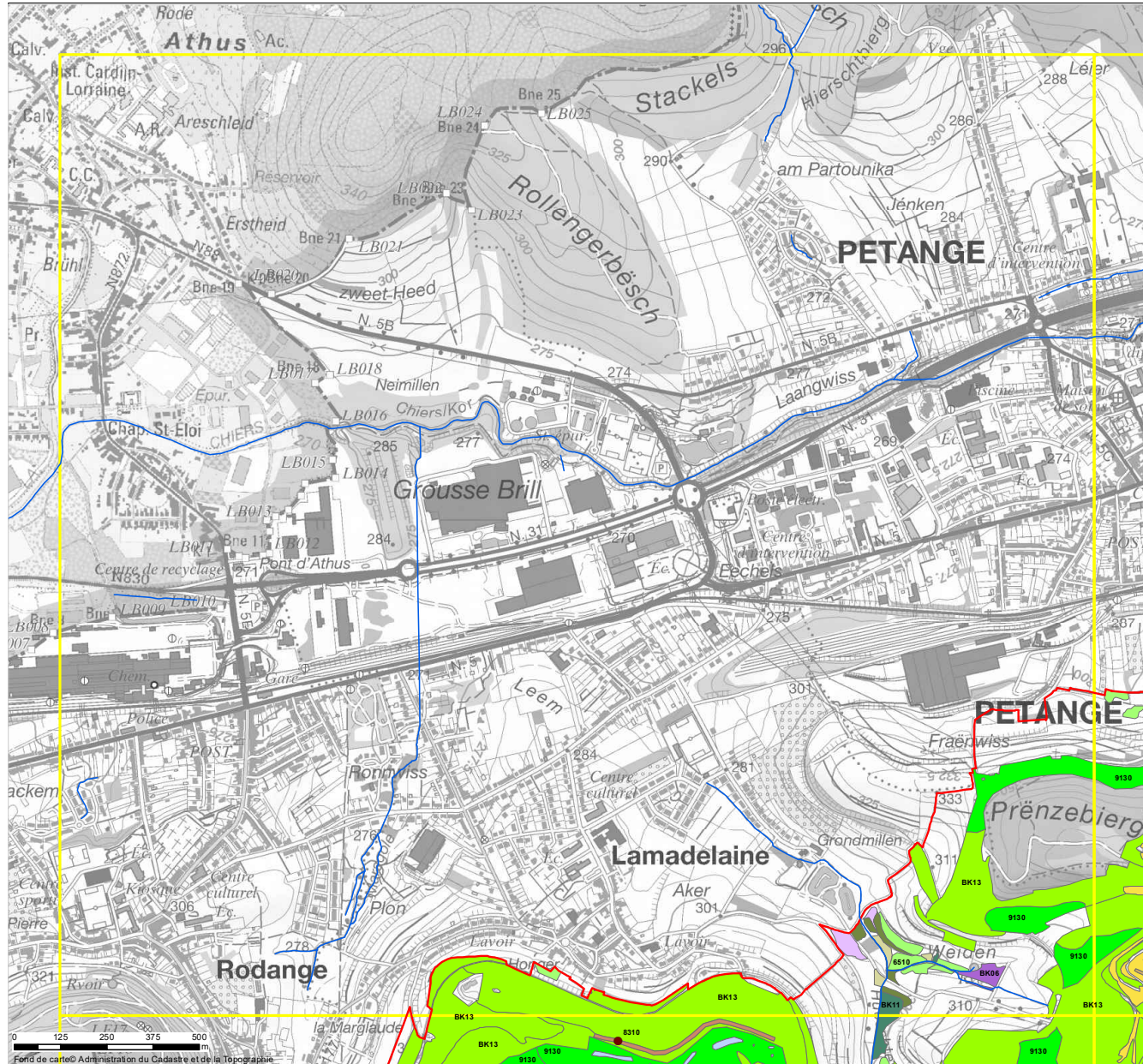
Echelle:
1:10,000



B 3436 - 31

Fond de carte: Administration du Cadastre (1992) Topographie





- Délimitation géographique du plan de gestion
 - Découpage cartes 1:10.000
 - Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK01 - Complexe de roches (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK03 - Complexe de prairies maigres (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK04 - Magnocarléale
 - BK05 - Sources
 - BK06 - Roseaux
 - BK08 - Plan d'eau
 - BK10 - Prairie humide du Cathion
 - BK11 - Marécage ou bas marais
 - BK12 - Cour d'eau permanent
 - BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
 - BK17 - Broussailles
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
 - 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 8160 - Éboulis médo-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
 - 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum
 - 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

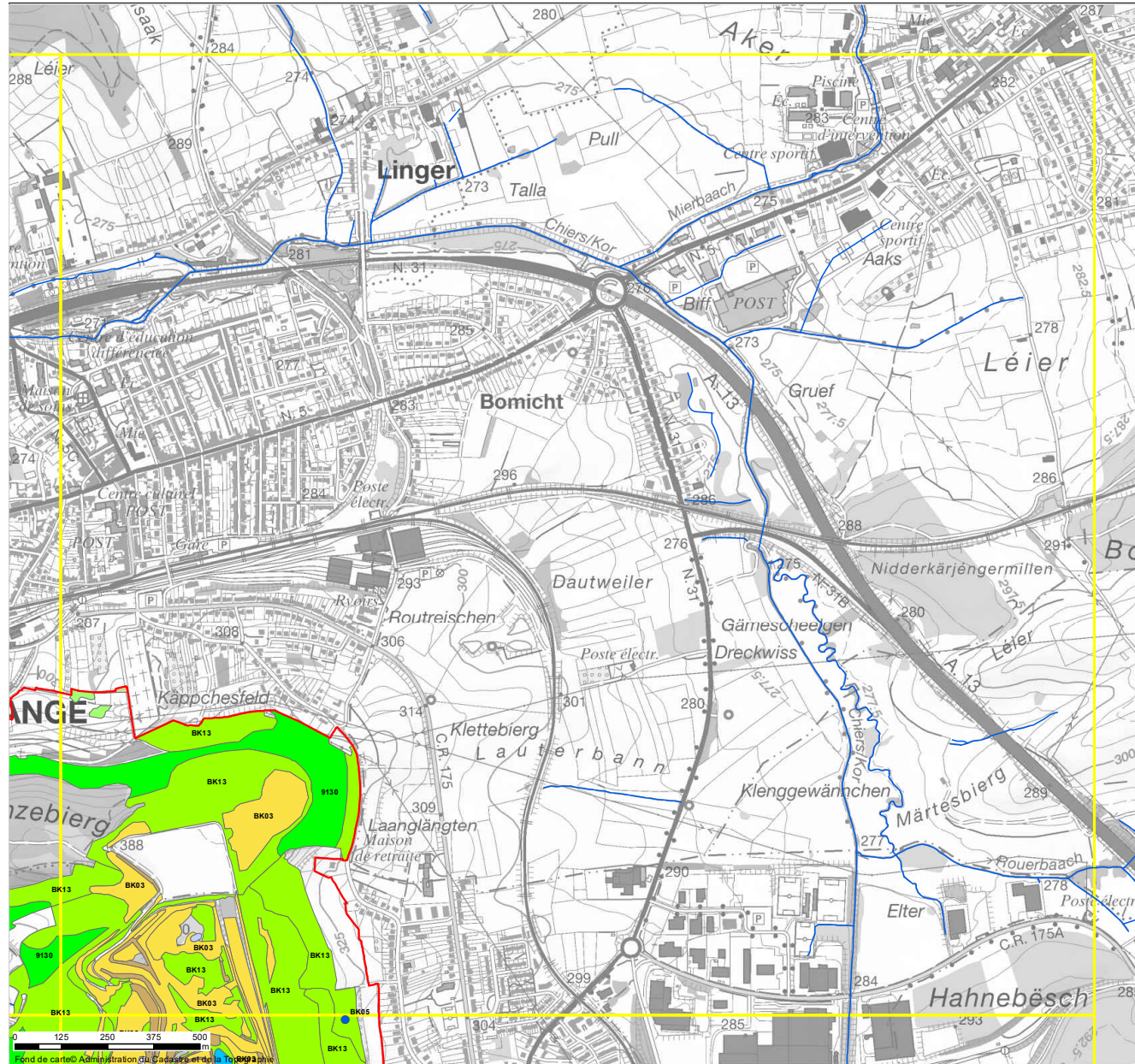
Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 1

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



- Délimitation géographique du plan de gestion
 - Découpage cartes 1:10.000
 - Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK01 - Complexe de roches (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK02 - Talus d'éboulis (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK03 - Complexe de prairies maigres (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK08 - Plan d'eau
 - BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
 - BK17 - Broussailles
 - BK05 - Source naturelle
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (Characeae)
 - 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 8160 - Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
 - 9130 - Hêtrales du Asperulo-Fagetum



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

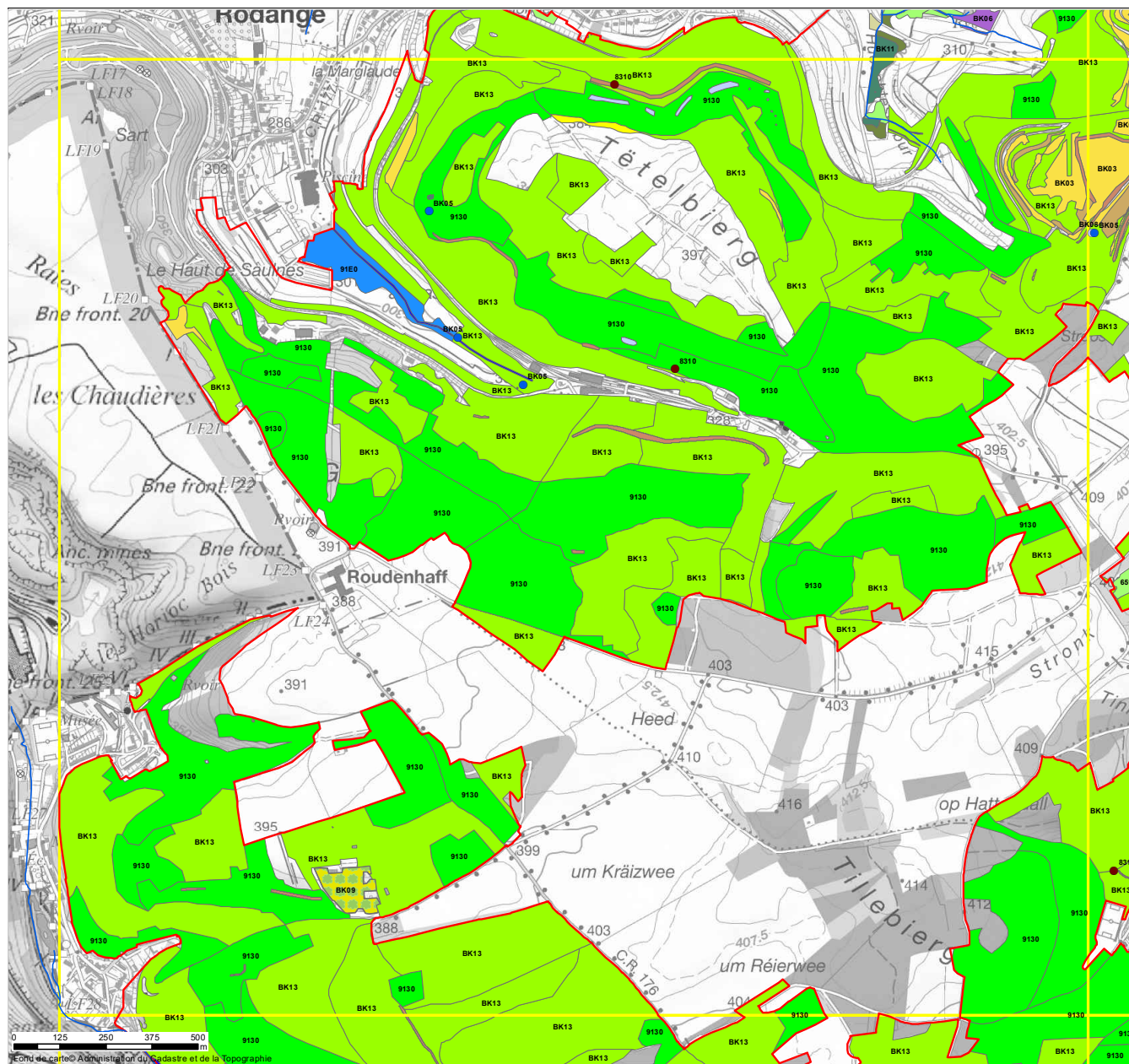
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10,000





- Délimitation géographique du plan de gestion
 - Découpage cartes 1:10.000
 - Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK01 - Complexe de roches (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK02 - Talus d'éboulis (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK03 - Complexe de prairies maigres (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK05 - Sources
 - BK06 - Roseaux
 - BK08 - Plan d'eau
 - BK09 - Verger
 - BK10 - Prairie humide du Callitriche
 - BK11 - Marécage ou bas marais
 - BK12 - Cour d'eau permanent
 - BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
 - BK15 - Lisière structurée
 - BK17 - Broussailles
- BK05 - Source naturelle
 - BK08
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 6430 - Mégaphorbiales hydrophiles des cours d'eau et lisières forestières
 - 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 8160 - Éboulis médo-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
 - 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière (Sedo-Scleranthion, Sedo albi-Veronica dillenii)
 - 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum
 - 91E0 - Forêts alluviales résiduelles (Alnion glutinoso-incanae)
 - 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme

**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
 Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
 LU0002008. Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 3

Version 1.2

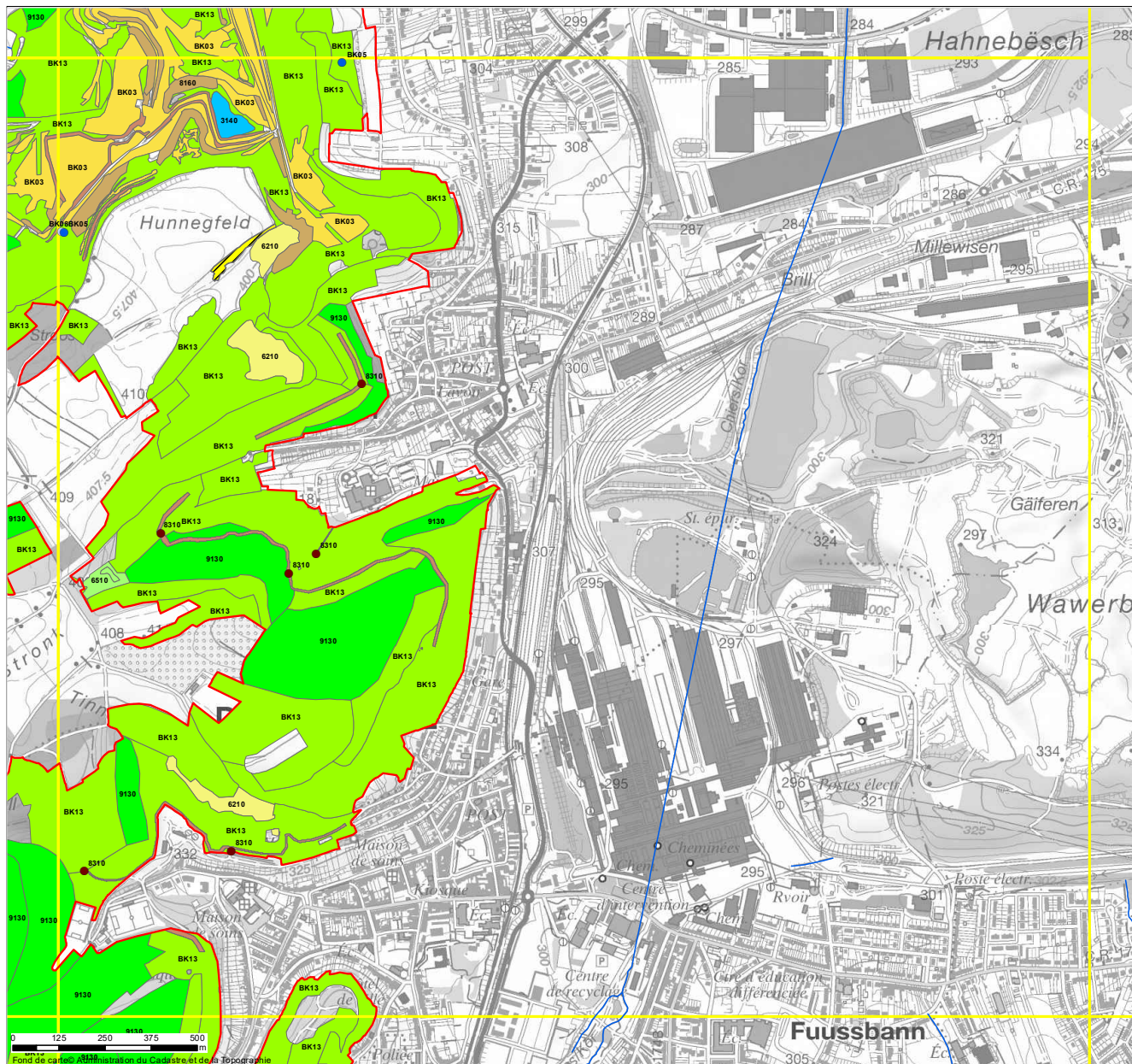
Echelle:
1:10,000



B 3436 - 35

0 125 250 375 500 9130
 Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3436 - 36



- Délimitation géographique du plan de gestion
 - Découpage cartes 1:10.000
 - Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK01 - Complexe de roches (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK02 - Talus d'éboulis (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK03 - Complexe de prairies maigres (secteur mines à ciel ouvert)
 - BK08 - Plan d'eau
 - BK12 - Cour d'eau permanent
 - BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
 - BK16 - Bosquet
 - BK05 - Source naturelle
 - BK08
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (Characeae)
 - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (Festuco-Brometalia)
 - 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
 - 8160 - Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
 - 9130 - Hétraies du Aspenulo-Fagetum
 - 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme



 LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

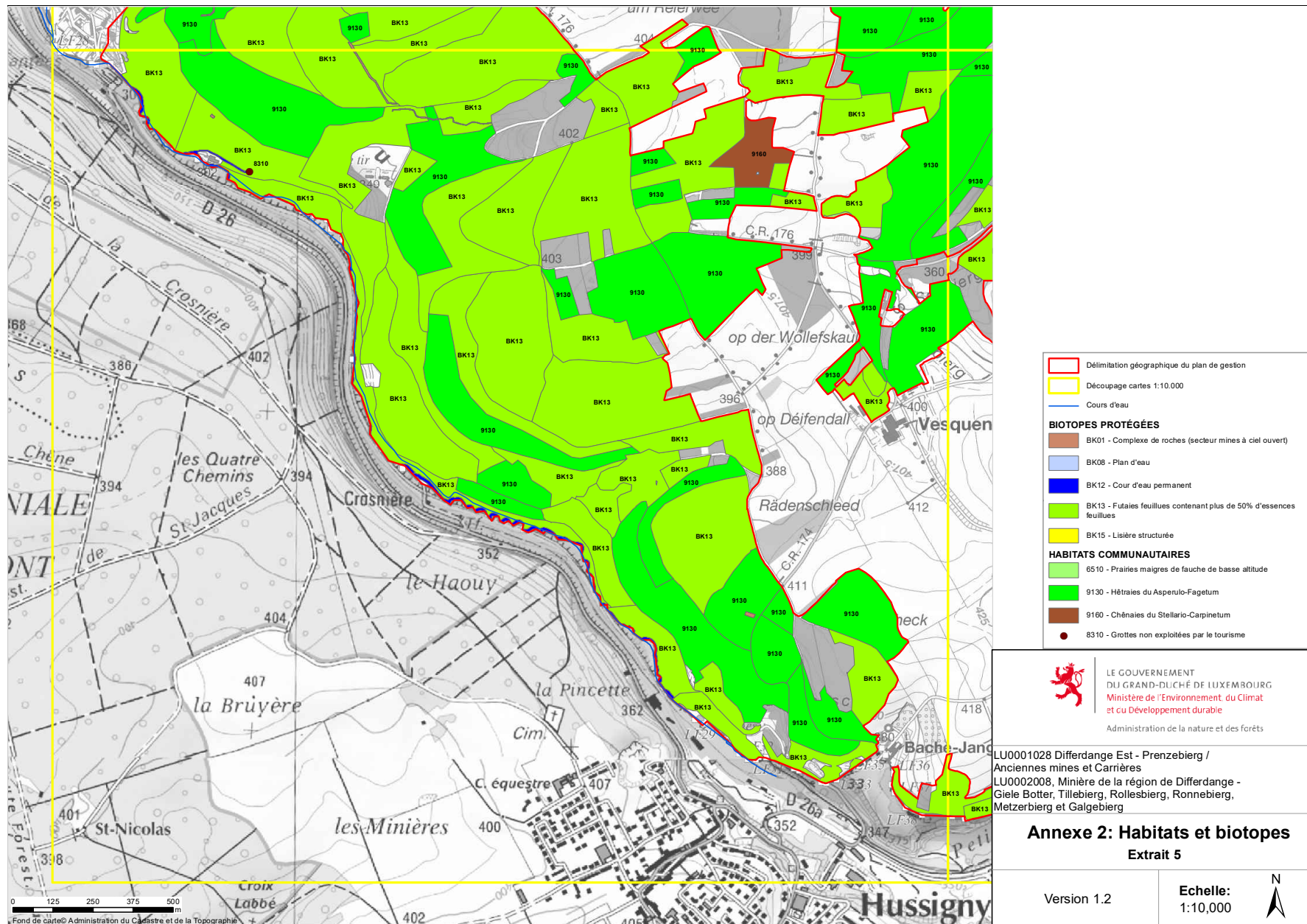
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
 Metzberg et Galgeberg

Annexe 2: Habitats et biotopes
 Extrait 4

Version 1.2 Echelle:
1:10,000

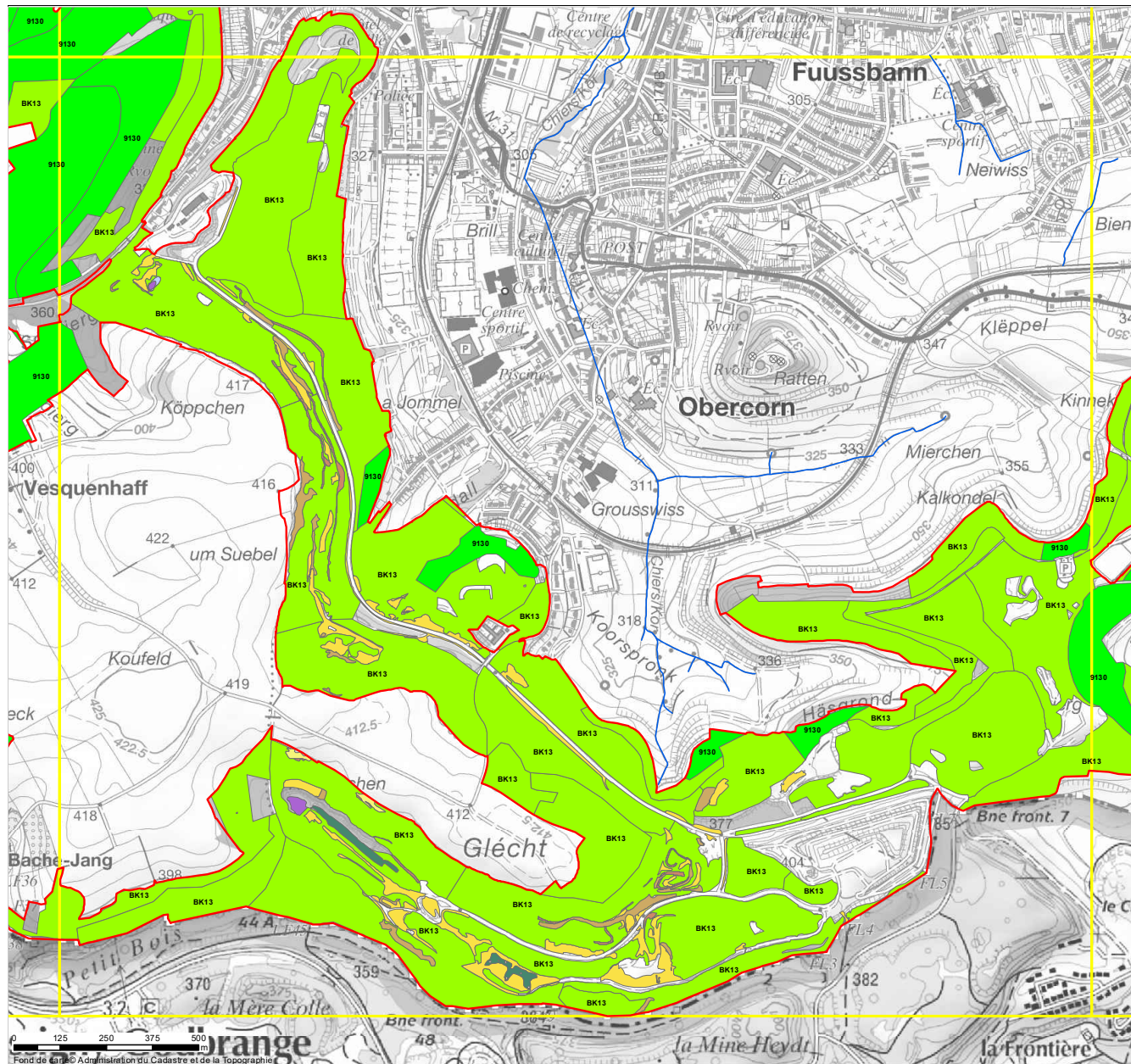


B 3436 - 37



0 125 250 375 500 m
 Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3436 - 38



- Délimitation géographique du plan de gestion
- Découpage cartes 1:10.000
- Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK01 - Complexe de roches (secteur mines à ciel ouvert)
- BK02 - Talus d'éboulis (secteur mines à ciel ouvert)
- BK03 - Complexe de prairies maigres (secteur mines à ciel ouvert)
- BK06 - Roseaux
- BK08 - Plan d'eau
- BK11 - Marécage ou bas marais
- BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (Festuco-Brometalia)
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8160 - Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard
- 9130 - Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
 Metzberg et Galberg

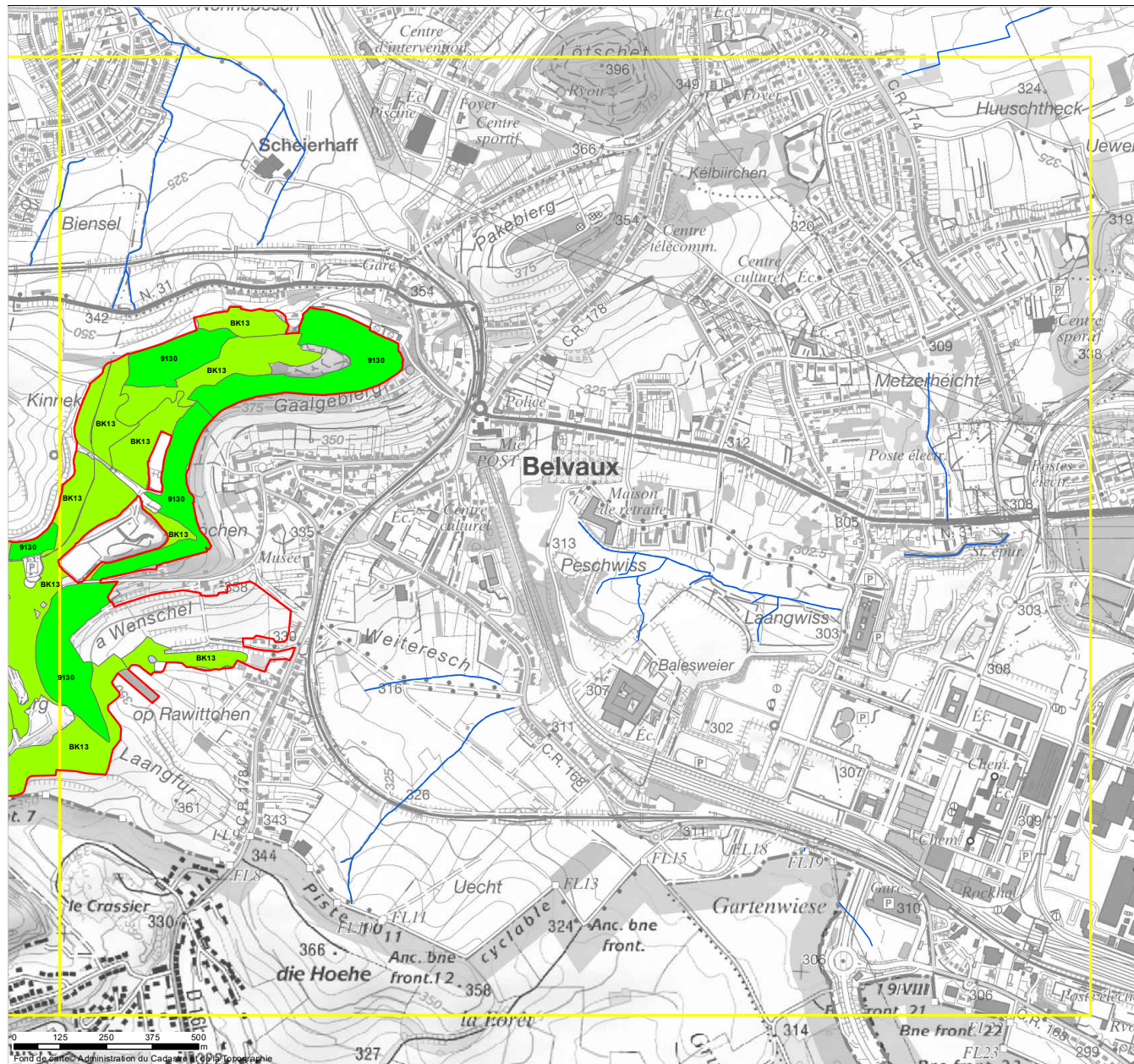
Annexe 2: Habitats et biotopes Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



- Délimitation géographique du plan de gestion
- Découpage cartes 1:10.000
- Cours d'eau
- BIOTOPES PROTÉGÉES**
- BK08 - Plan d'eau
- BK13 - Futaies feuillues contenant plus de 50% d'essences feuillues
- HABITATS COMMUNAUTAIRES**
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 9130 - Hétraies du Asperulo-Fagetum

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

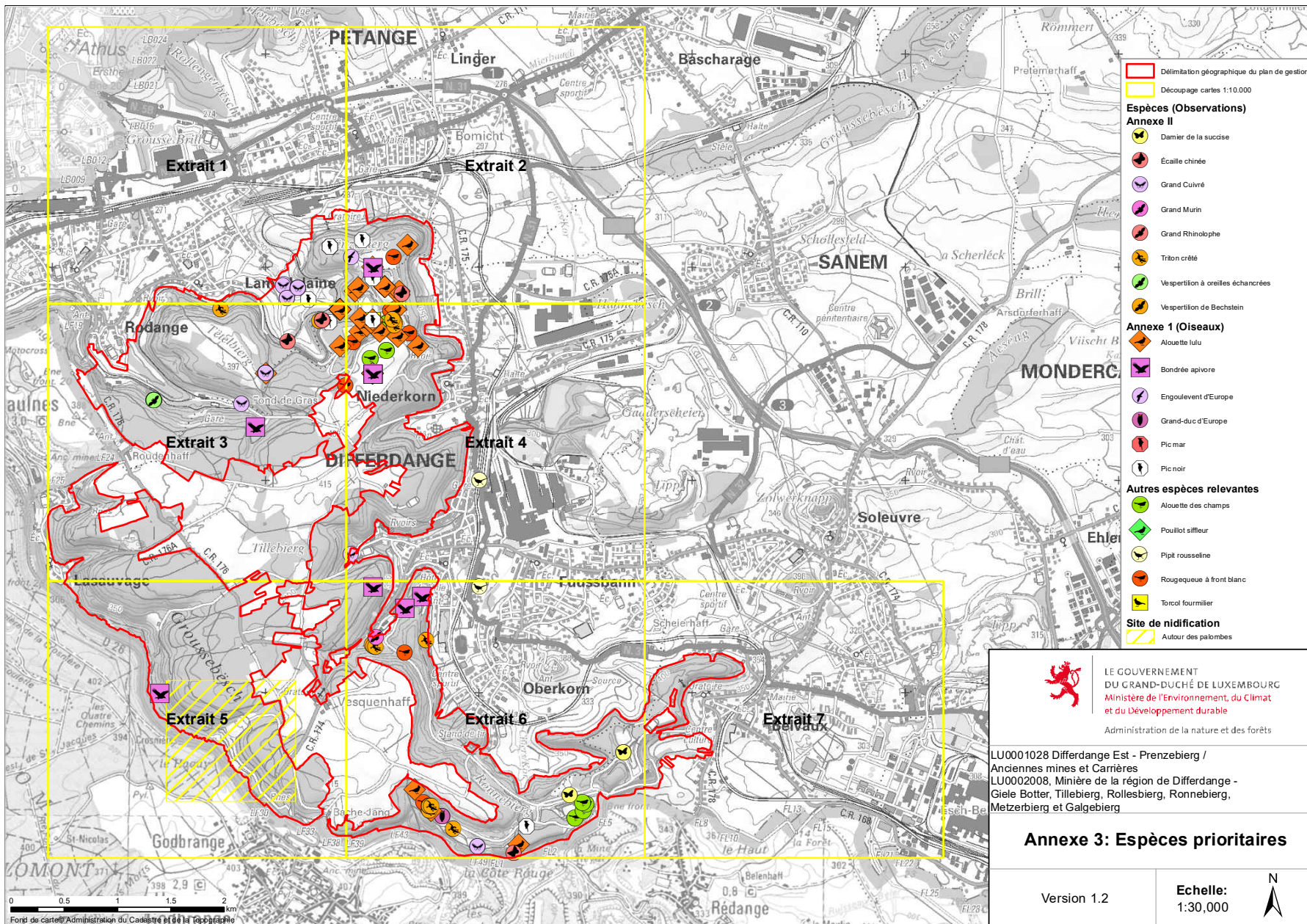
Annexe 2: Habitats et biotopes
Extrait 7

Version 1.2 Echelle:
1:10,000

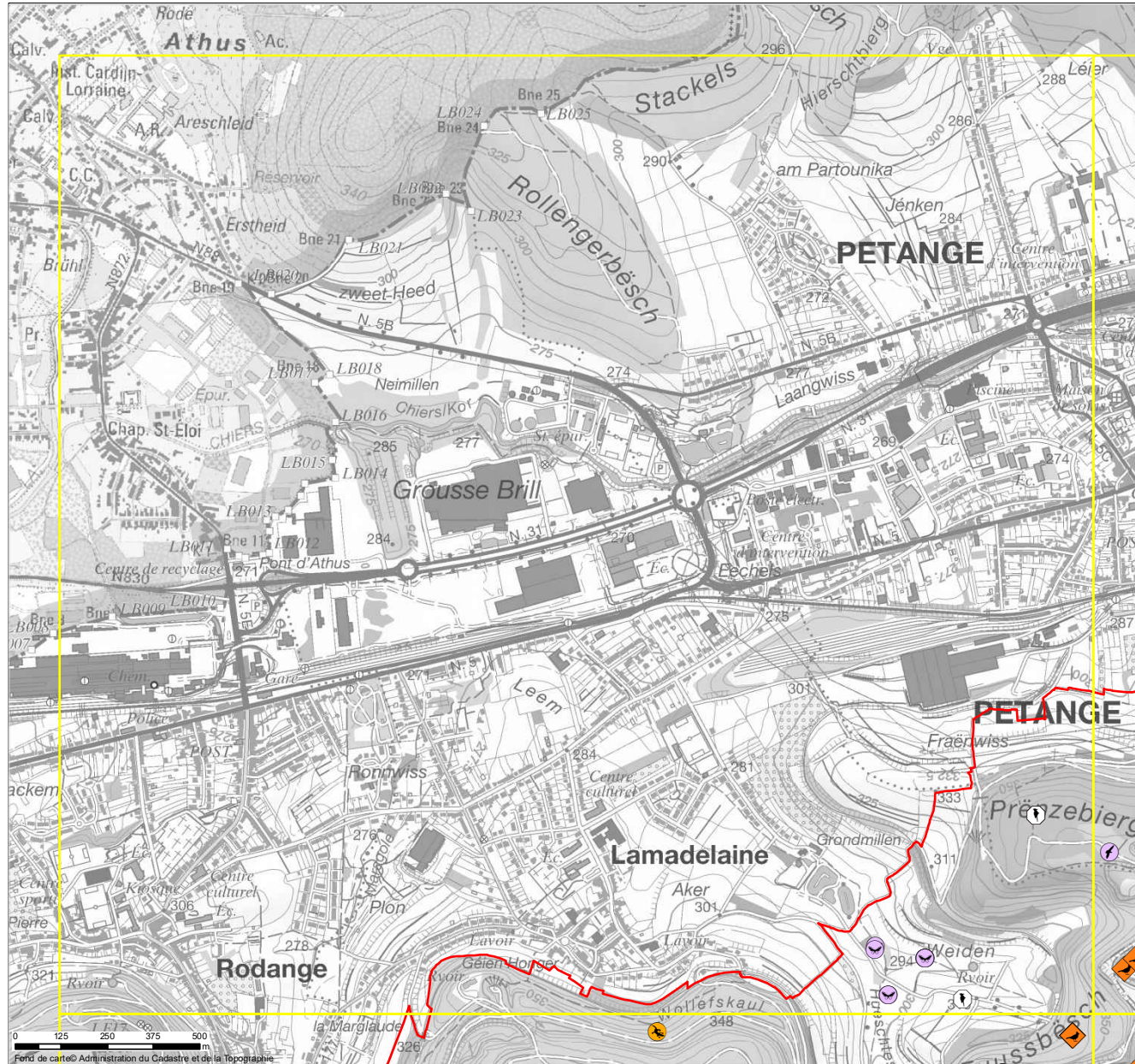


Fonds de données Administration du Cadastre (CADIP) Topographie

B 3436 - 39



B 3436 - 40



- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
- Damier de la succise
- Écaille chinée
- Grand Cuivré
- Grand Murin
- Grand Rhinolophe
- Triton crêté
- Vespertilion à oreilles échanquées
- Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
- ◆ Alouette lulu
- ◆ Bondrée apivore
- ◆ Engoulevent d'Europe
- ◆ Grand-duc d'Europe
- ◆ Pic mar
- ◆ Pic noir
- Autres espèces relevantes**
- ◆ Alouette des champs
- ◆ Pouillot siffleur
- ◆ Pipit rousseline
- ◆ Rougequeue à front blanc
- ◆ Torcol fourmilier
- Site de nidification**
- Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

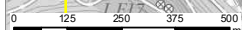
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Diefendange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Diefendange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

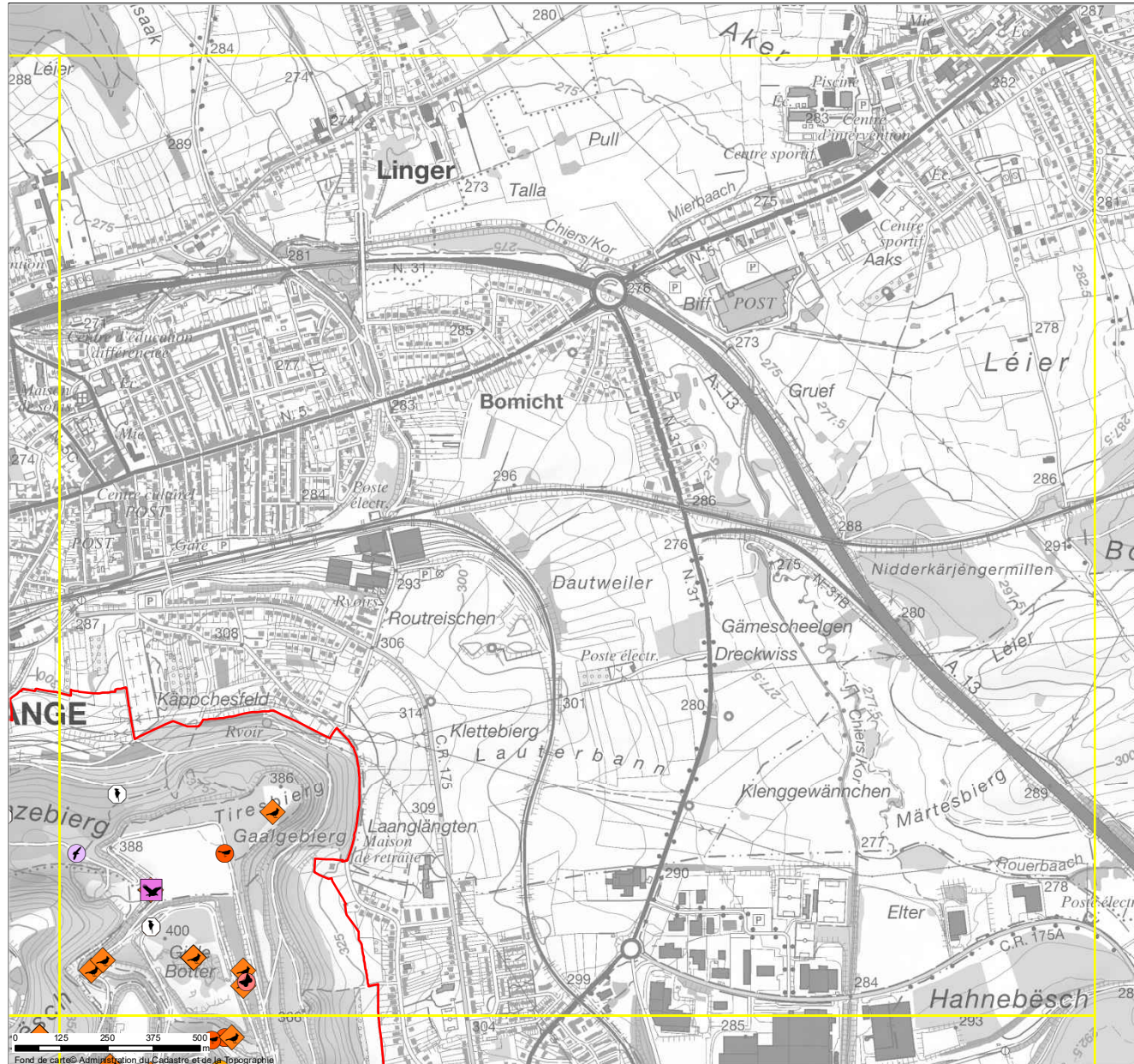
Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 1


Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
-  Damier de la succise
-  Écaille chinée
-  Grand Cuivré
-  Grand Murin
-  Grand Rhinolophe
-  Triton crêté
-  Vespertilion à oreilles échanquées
-  Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
-  Alouette lulu
-  Bondrée apivore
-  Engoulevent d'Europe
-  Grand-duc d'Europe
-  Pic mar
-  Pic noir
- Autres espèces relevantes**
-  Alouette des champs
-  Pouillot siffler
-  Pipit rousseline
-  Rougequeue à front blanc
-  Torcol fourmilier
- Site de nidification**
-  Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

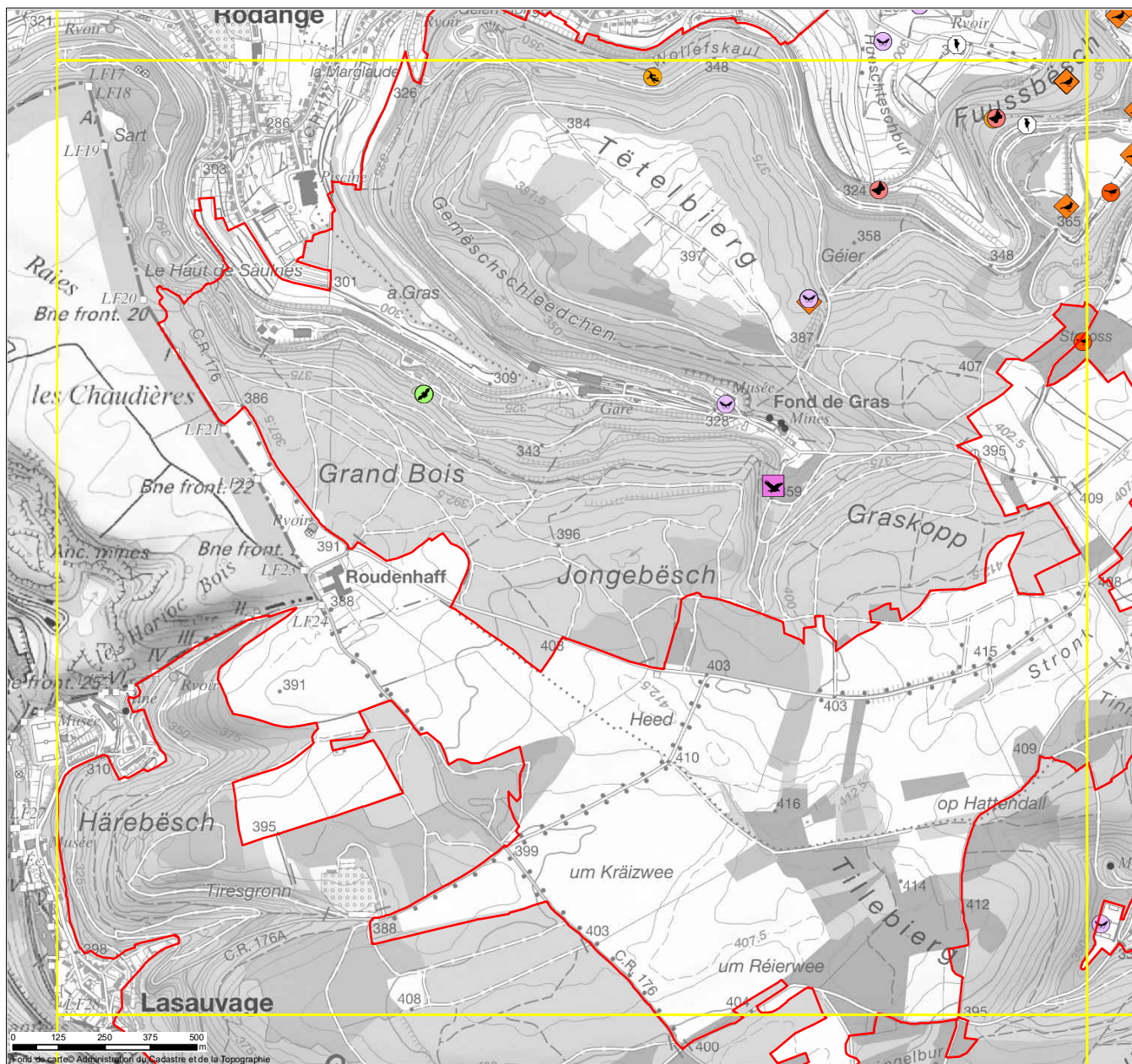
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10,000





- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
- Damier de la succise
- Écaille chinée
- Grand Cuivré
- Grand Murin
- Grand Rhinolophe
- Triton crêté
- Vespertilion à oreilles échanquées
- Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
- Alouette lulu
- Bondrée apivore
- Engoulevent d'Europe
- Grand-duc d'Europe
- Pic mar
- Pic noir
- Autres espèces relevantes**
- Alouette des champs
- Pouillot siffleur
- Pipit rousseline
- Rougequeue à front blanc
- Torcol fourmilier
- Site de nidification**
- Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 3

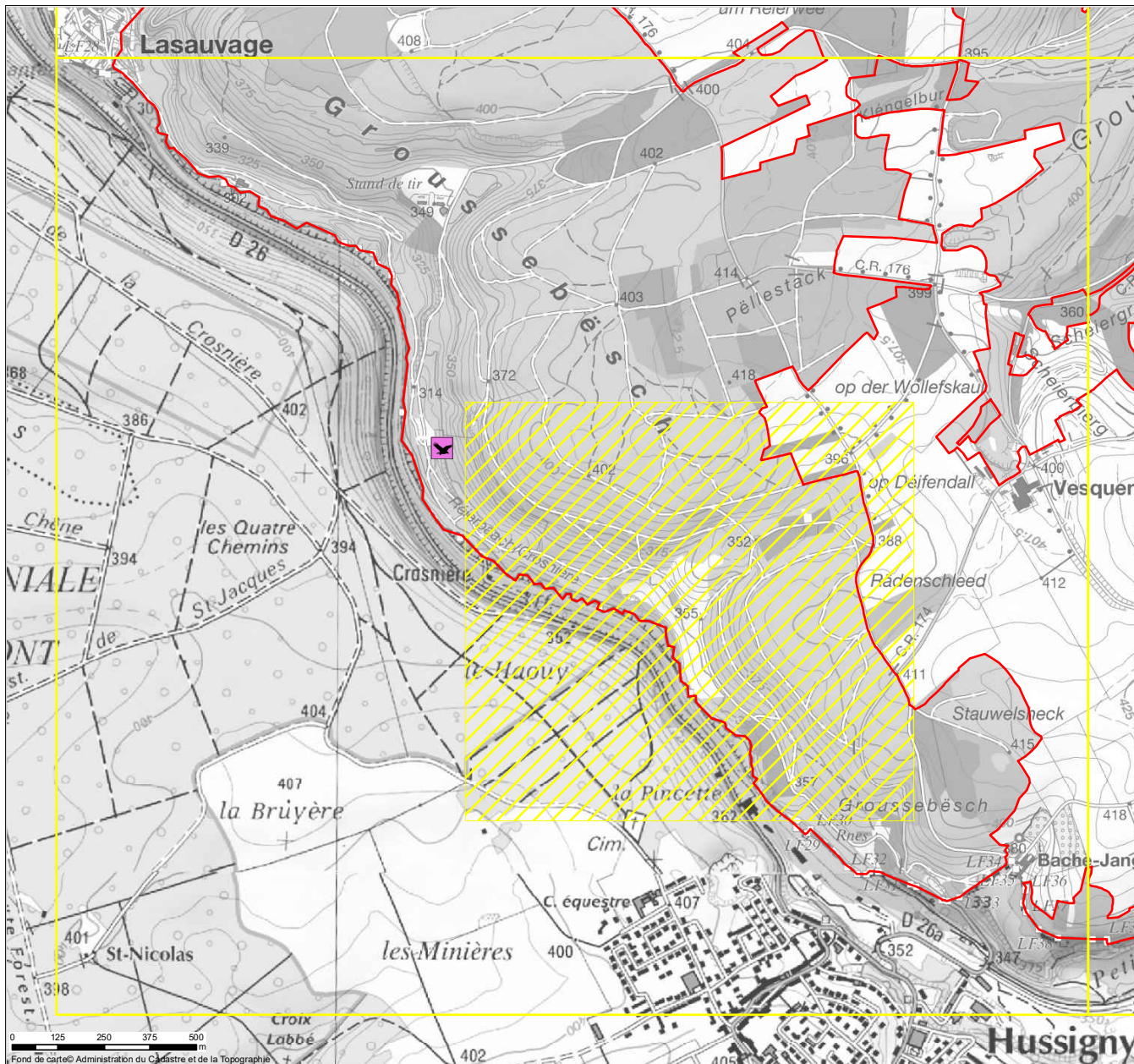
Version 1.2

Echelle:
1:10,000



B 3436 - 43

0 125 250 375 500 m
Fonds de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
- Damier de la succise
- Écaille chinée
- Grand Cuivré
- Grand Murin
- Grand Rhinolophe
- Triton crêté
- Vespertilion à oreilles échanquées
- Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
- Alouette lulu
- Bondrée apivore
- Engoulevent d'Europe
- Grand-duc d'Europe
- Pic mar
- Pic noir
- Autres espèces relevantes**
- Alouette des champs
- Pouillot siffleur
- Pipit rousseline
- Rougequeue à front blanc
- Torcol foumier
- Site de nidification**
- Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 5

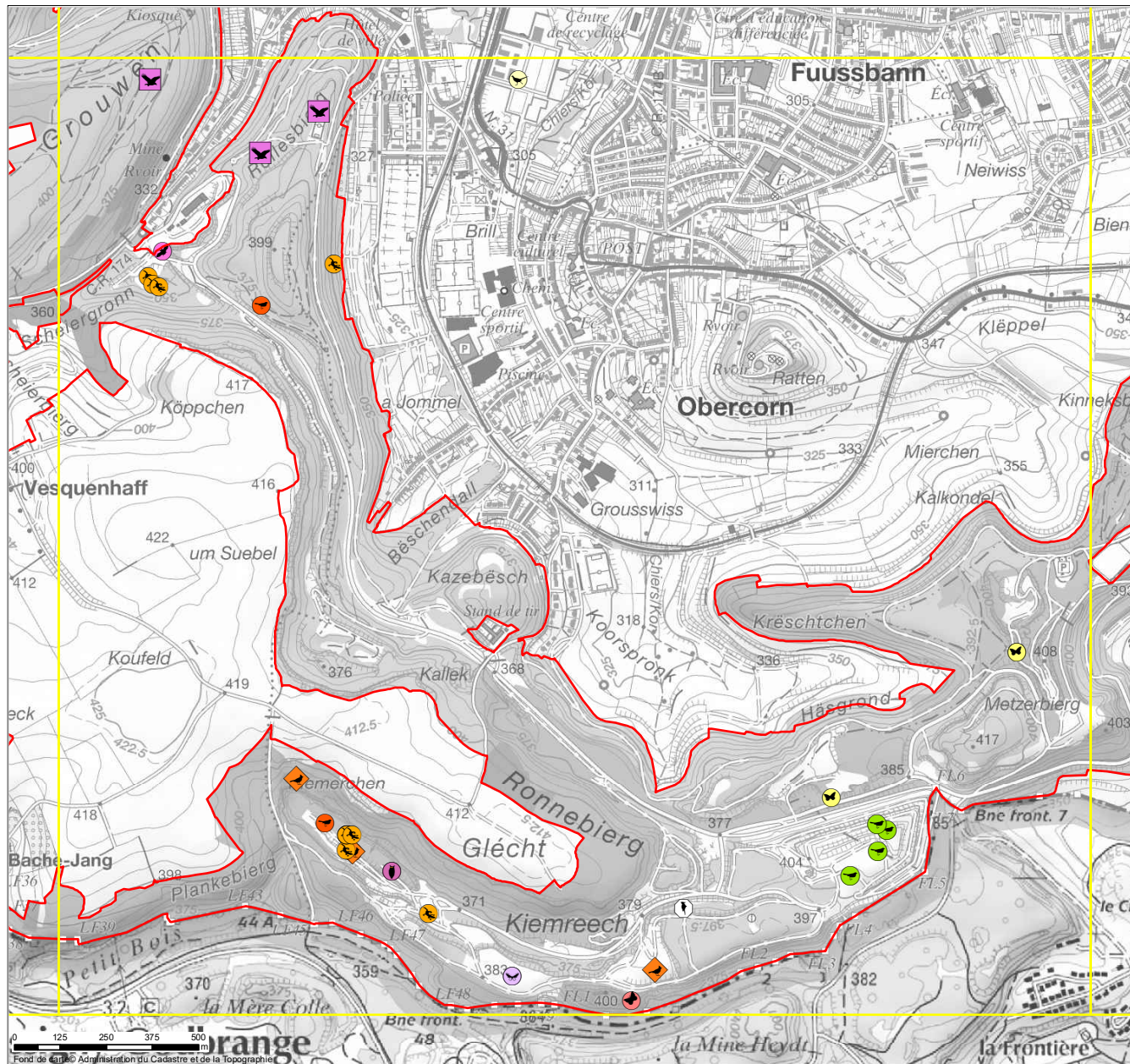
Version 1.2

Echelle:
1:10,000



B 3436 - 45

0 125 250 375 500 m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
-  Damier de la succise
-  Écaille chinée
-  Grand Cuivré
-  Grand Murin
-  Grand Rhinolophe
-  Triton crêté
-  Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
-  Alouette lulu
-  Bondrée apivore
-  Engoulevent d'Europe
-  Grand-duc d'Europe
-  Pic mar
-  Pic noir
- Autres espèces relevantes**
-  Alouette des champs
-  Pouillot siffleur
-  Pipit rousseline
-  Rougequeue à front blanc
-  Torcol fourmilier
- Site de nidification**
-  Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

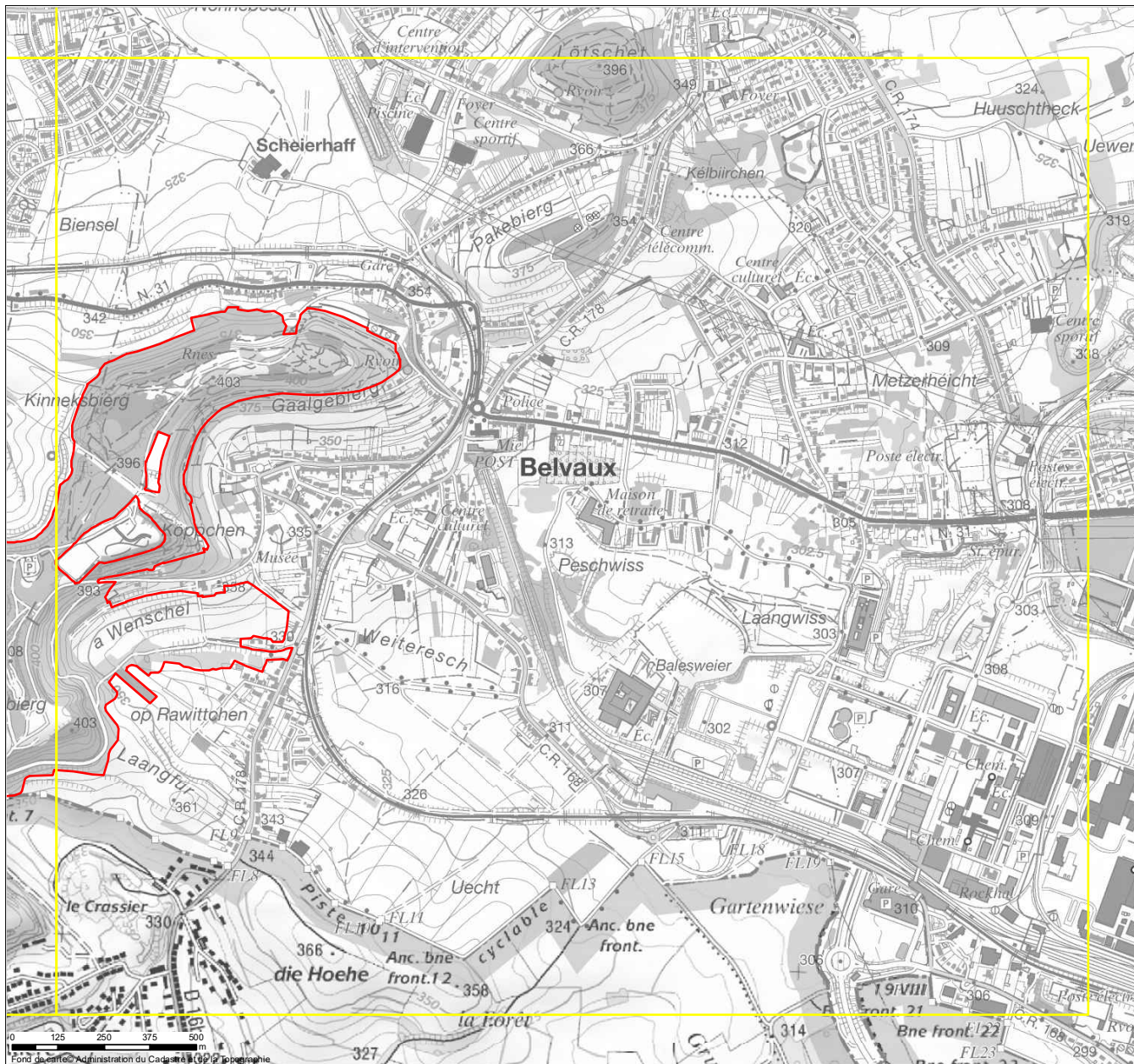
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg






















Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10,000





-  Découpage cartes 1:10.000
-  Délimitation géographique du plan de gestion
- Espèces (Observations)**
- Annexe II**
-  Damier de la sucrose
-  Écaille chinée
-  Grand Cuivré
-  Grand Murin
-  Grand Rhinolophe
-  Triton crêté
-  Vespertilion à oreilles échanquées
-  Vespertilion de Bechstein
- Annexe 1 (Oiseaux)**
-  Alouette lulu
-  Bondrée apivore
-  Engoulevent d'Europe
-  Grand-duc d'Europe
-  Pic mar
-  Pic noir
- Autres espèces relevantes**
-  Alouette des champs
-  Pouillot siffleur
-  Pipit rousseline
-  Rougequeue à front blanc
-  Torcol fourmilier
- Site de nidification**
-  Autour des palombes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

Annexe 3: Espèces prioritaires
Extrait 7

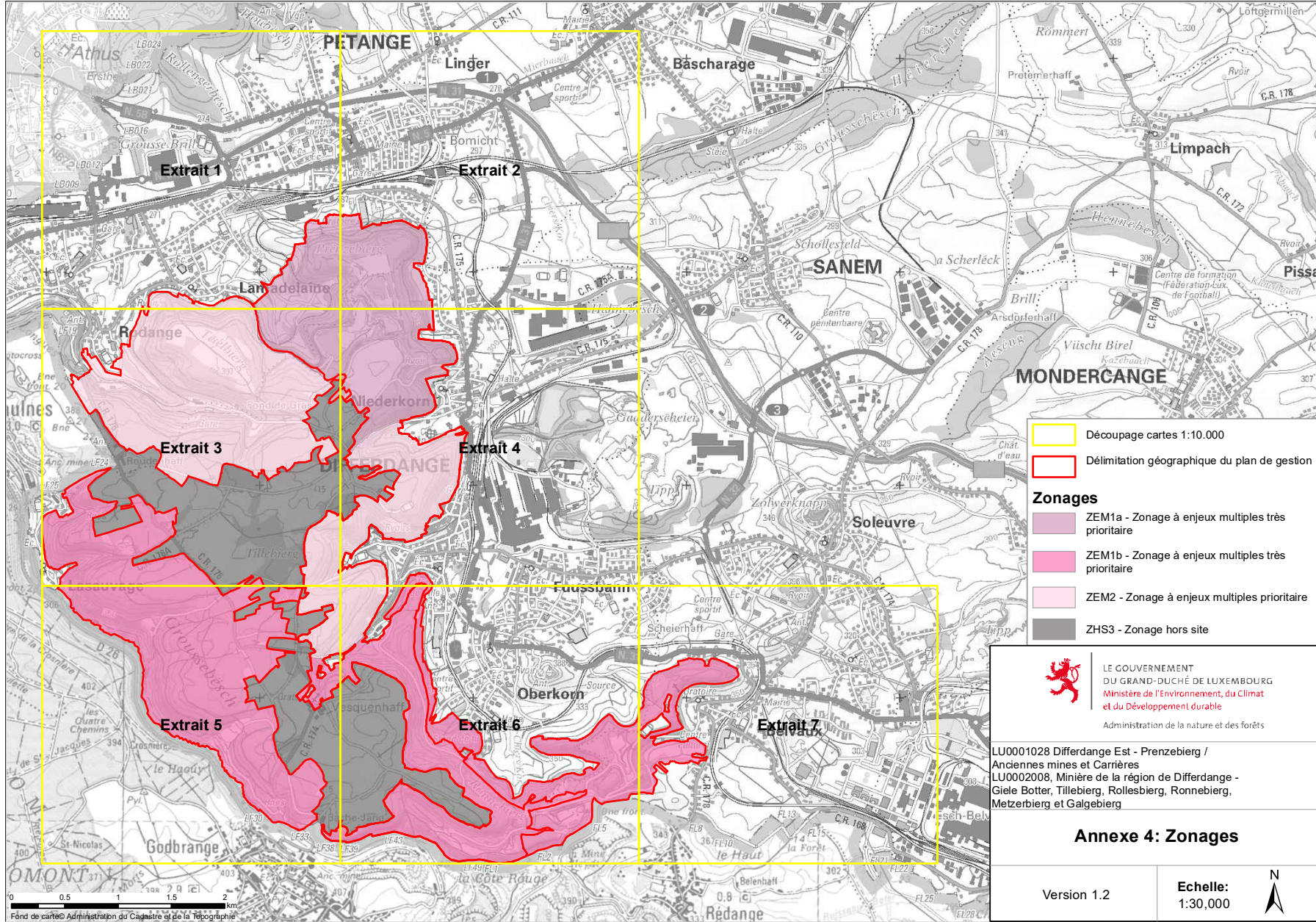
Version 1.2

Echelle:
1:10,000



B 3436 - 47

Fond de carte: Administration du Cadastre (1972) topographie



Découpage cartes 1:10.000
 Délimitation géographique du plan de gestion

Zonages

- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
- ZHS3 - Zonage hors site

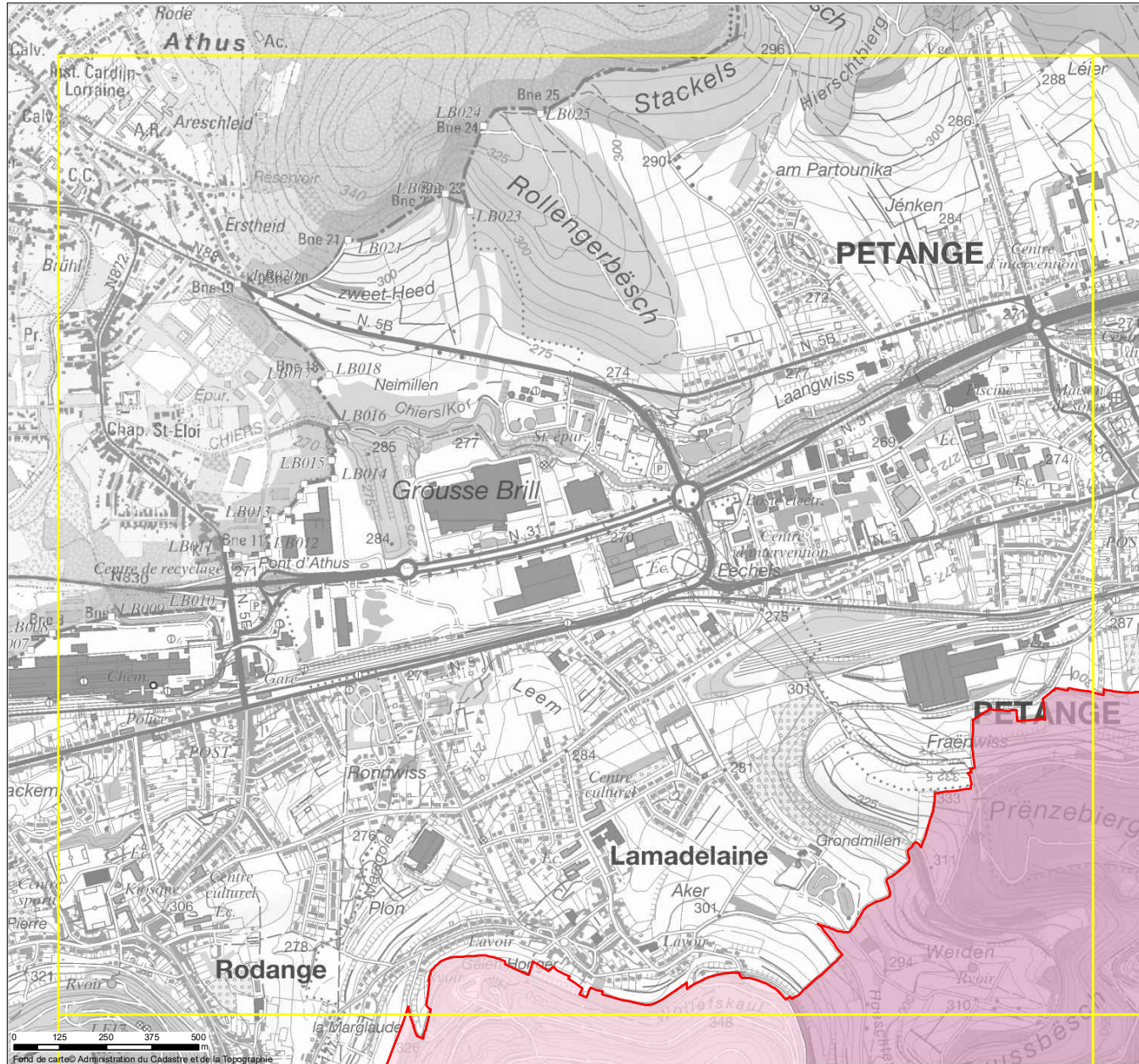
LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
 Metzberbiérg et Galgebiérg







Annexe 4: Zonages

Version 1.2	Echelle: 1:30,000
-------------	----------------------

B 3436 - 49



0 125 250 375 500 m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
- Zonages**
-  ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 -  ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 -  ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
 -  ZHS3 - Zonage hors site



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

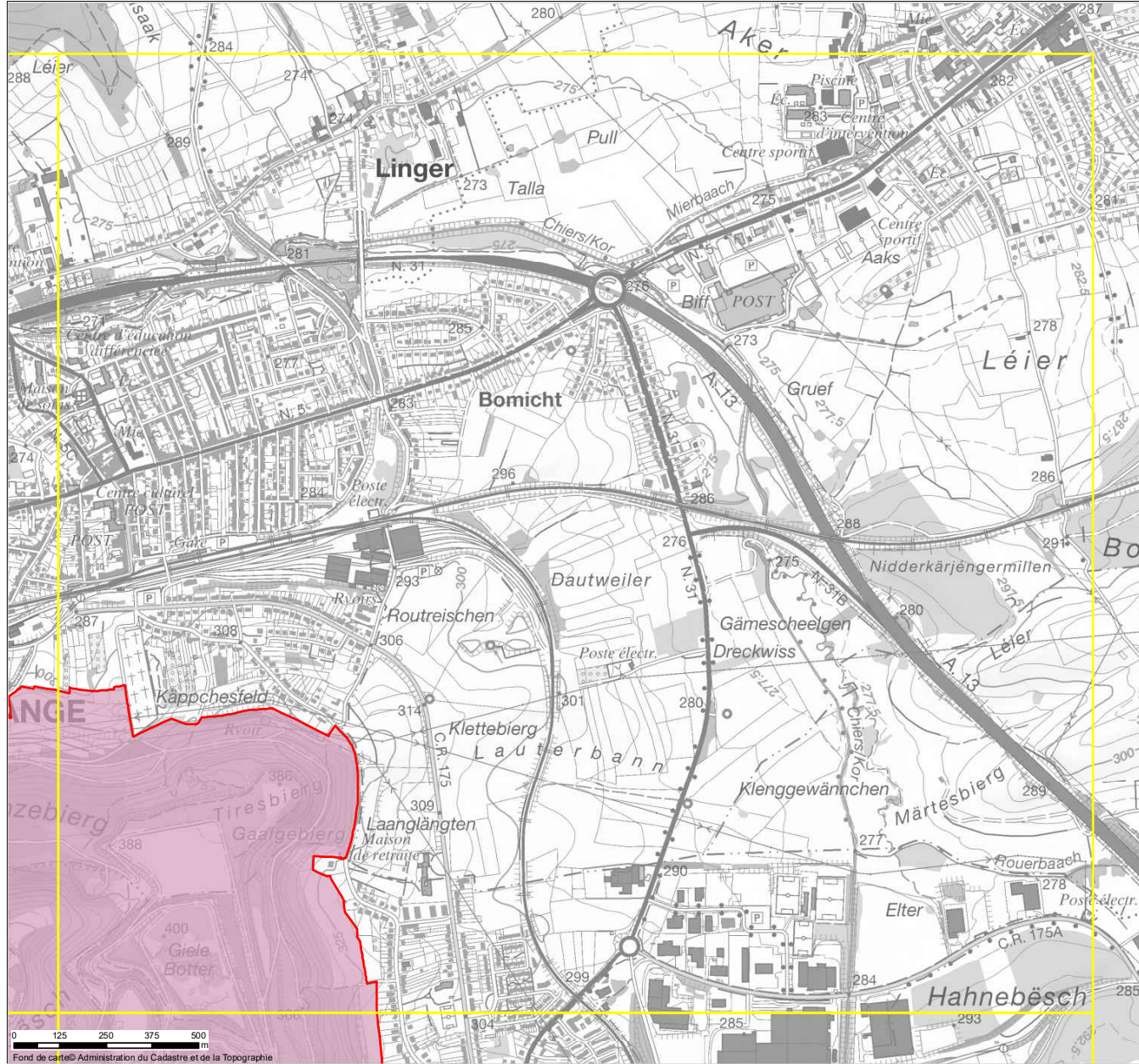
Annexe 4: Zonages
Extrait 1

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



B 3436 - 50



0 125 250 375 500 m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000
 Délimitation géographique du plan de gestion

Zonages

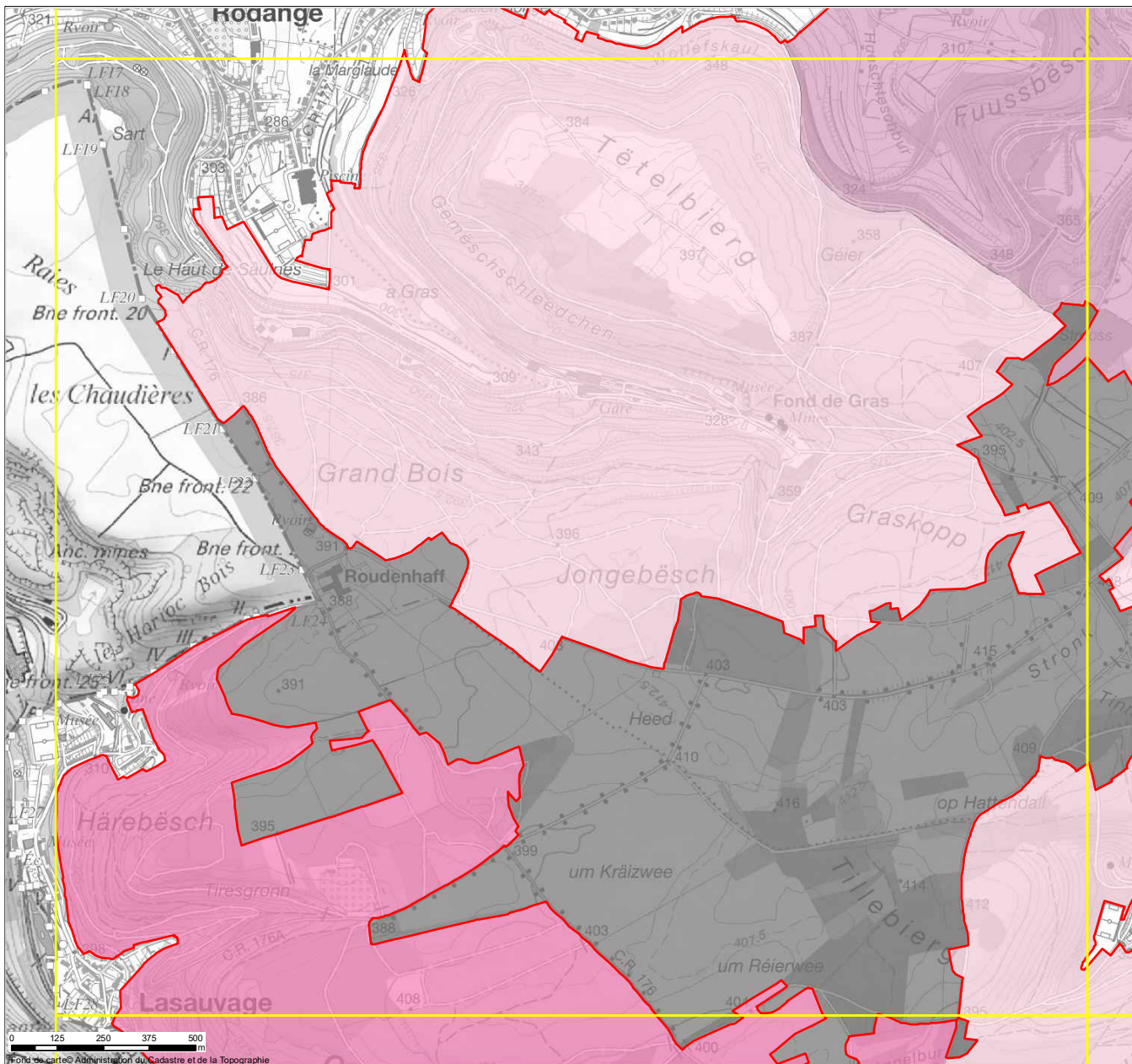
- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
- ZHS3 - Zonage hors site

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
 Metzberbiérg et Galgebiérg

Annexe 4: Zonages
Extrait 2

Version 1.2	Echelle: 1:10,000



- Découpage cartes 1:10.000
 - Délimitation géographique du plan de gestion
- Zonages**
- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 - ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 - ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
 - ZHS3 - Zonage hors site



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

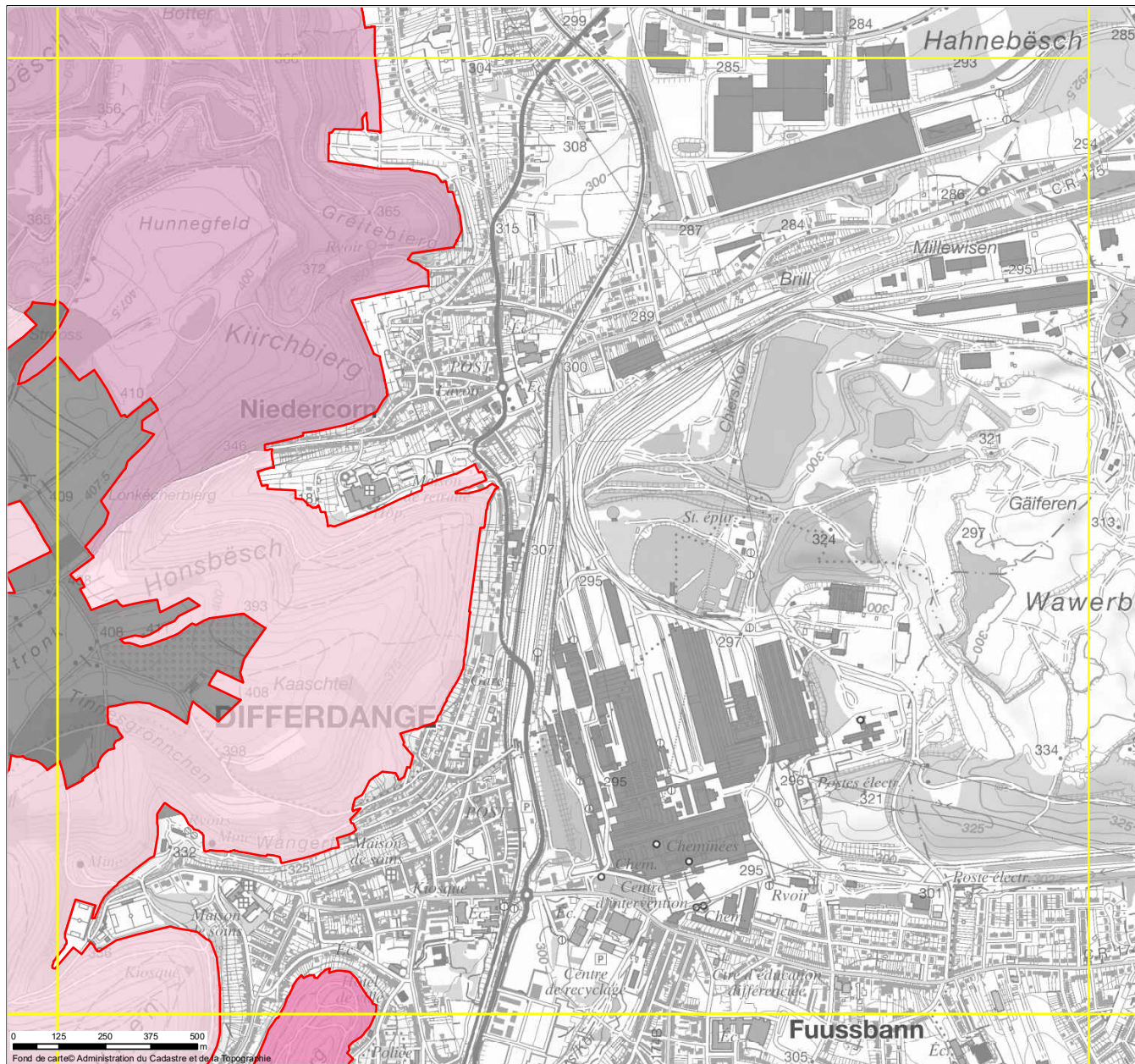
Annexe 4: Zonages
Extrait 3







Version 1.2

Echelle:
1:10,000



Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie



-  Découpage cartes 1:10.000
 -  Délimitation géographique du plan de gestion
- Zonages**
-  ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 -  ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 -  ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
 -  ZHS3 - Zonage hors site



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

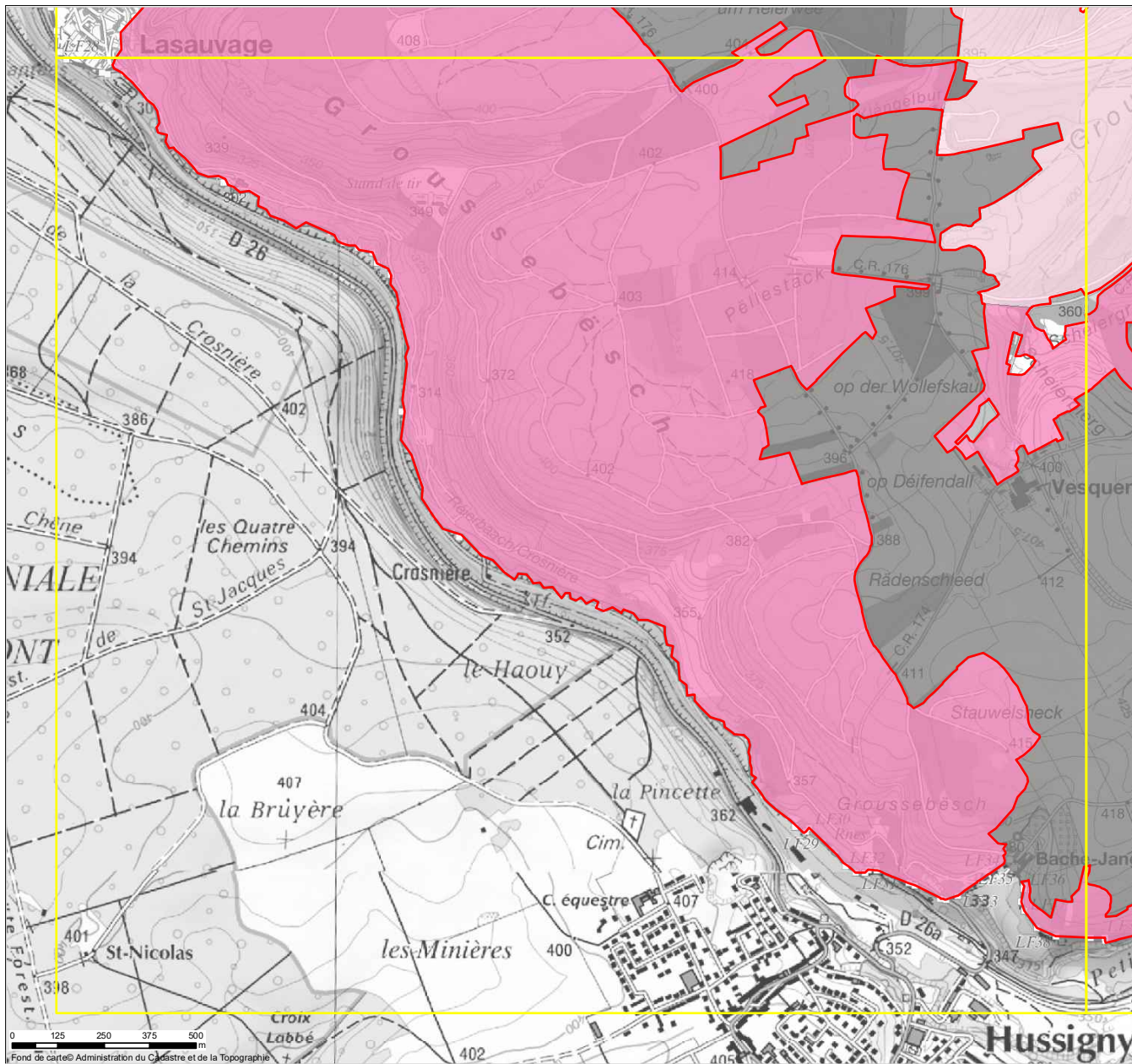
Annexe 4: Zonages
Extrait 4

Version 1.2

Echelle:
1:10,000



0 125 250 375 500
m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



- Découpage cartes 1:10.000
 - Délimitation géographique du plan de gestion
- Zonages**
- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 - ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
 - ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
 - ZHS3 - Zonage hors site



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

Annexe 4: Zonages
Extrait 5

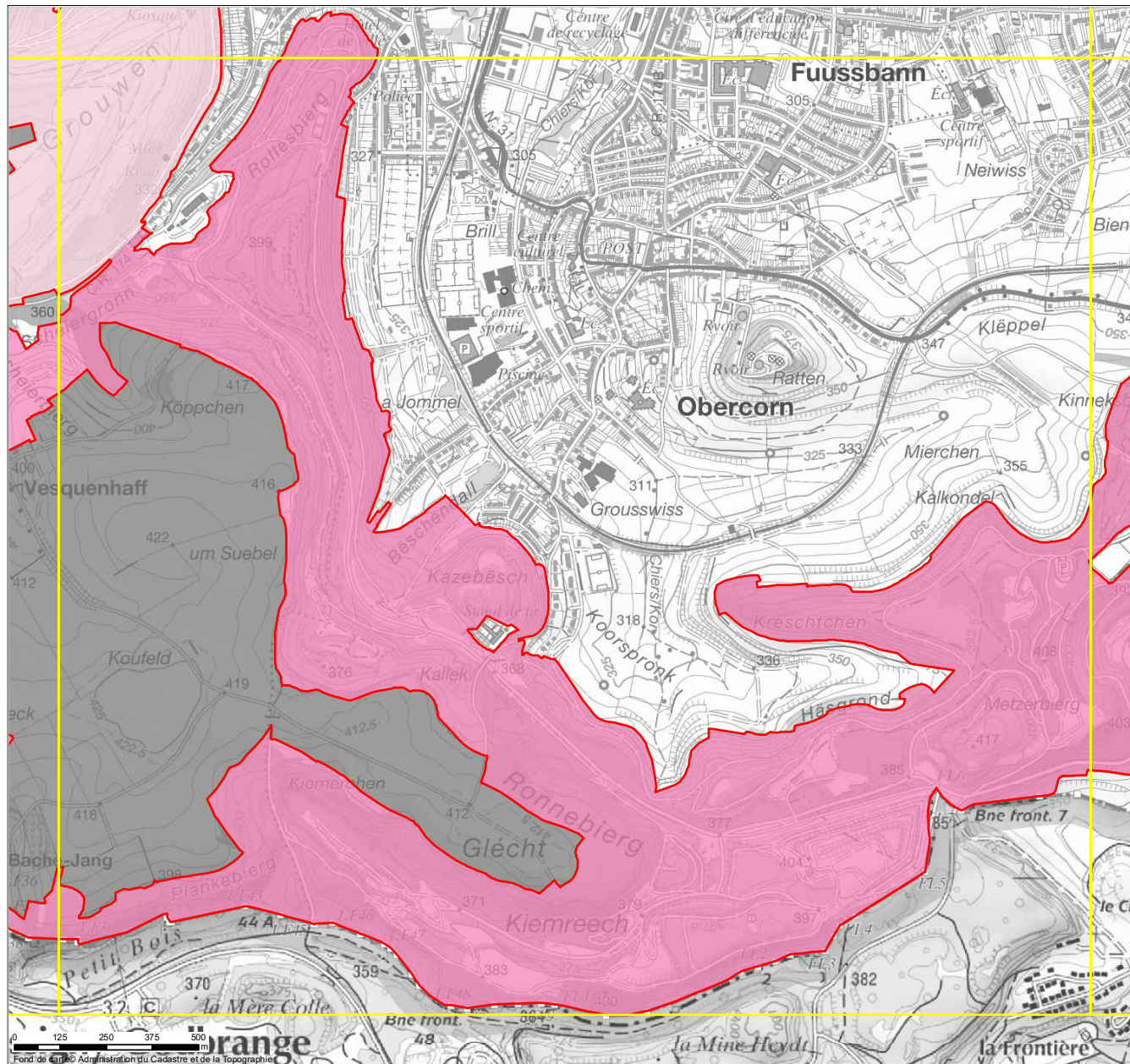
Version 1.2

Echelle:
1:10,000



0 125 250 375 500 m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3436 - 54



Découpage cartes 1:10.000
 Délimitation géographique du plan de gestion

Zonages

- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
- ZHS3 - Zonage hors site

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

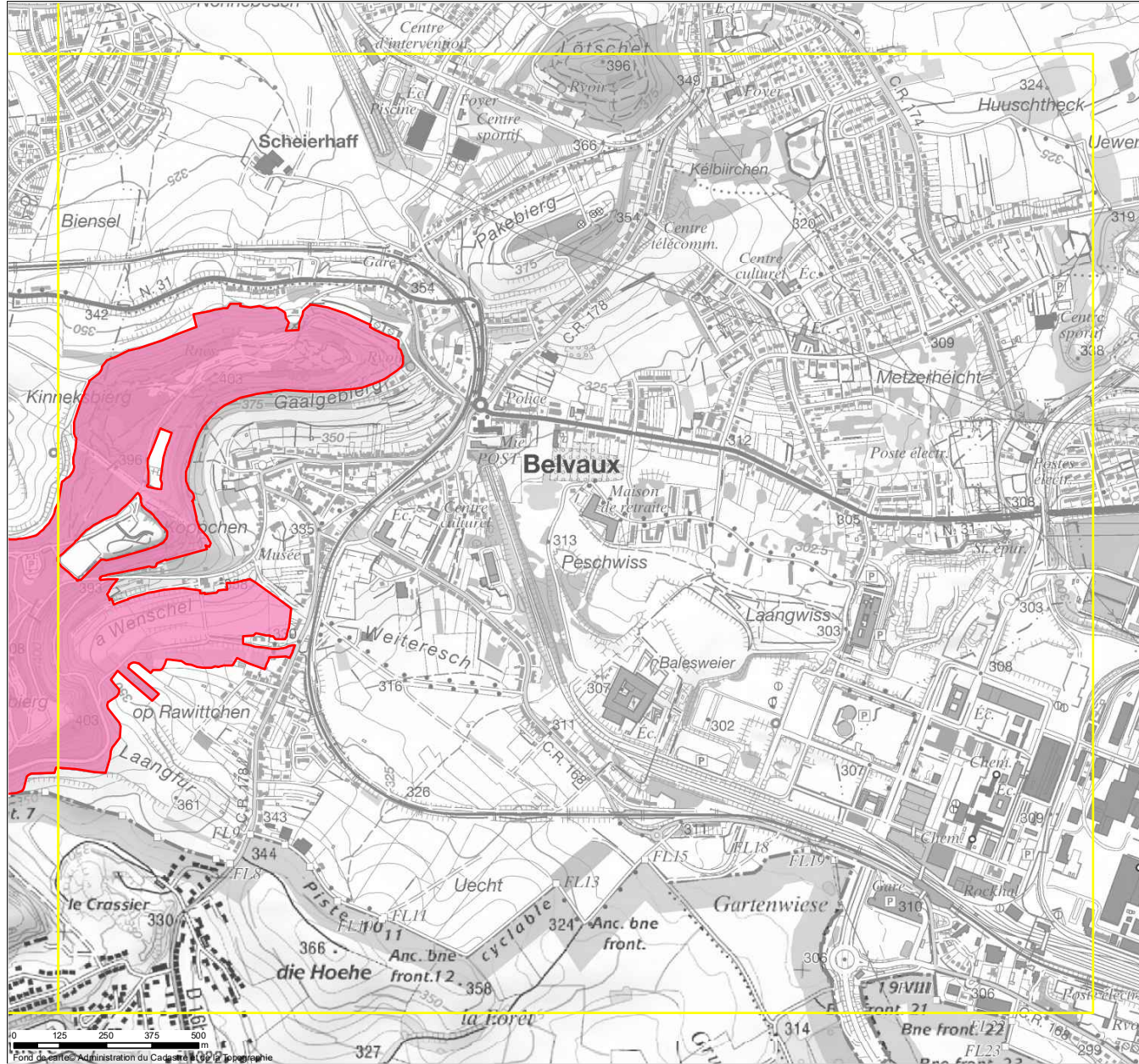
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
 Metzberg et Galzeberg

**Annexe 4: Zonages
Extrait 6**

Version 1.2 Echelle:
1:10,000

Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie

B 3436 - 55



Fond de carte: Administration du Cadastre (1972) Topographie

Découpage cartes 1:10.000
 Délimitation géographique du plan de gestion

Zonages

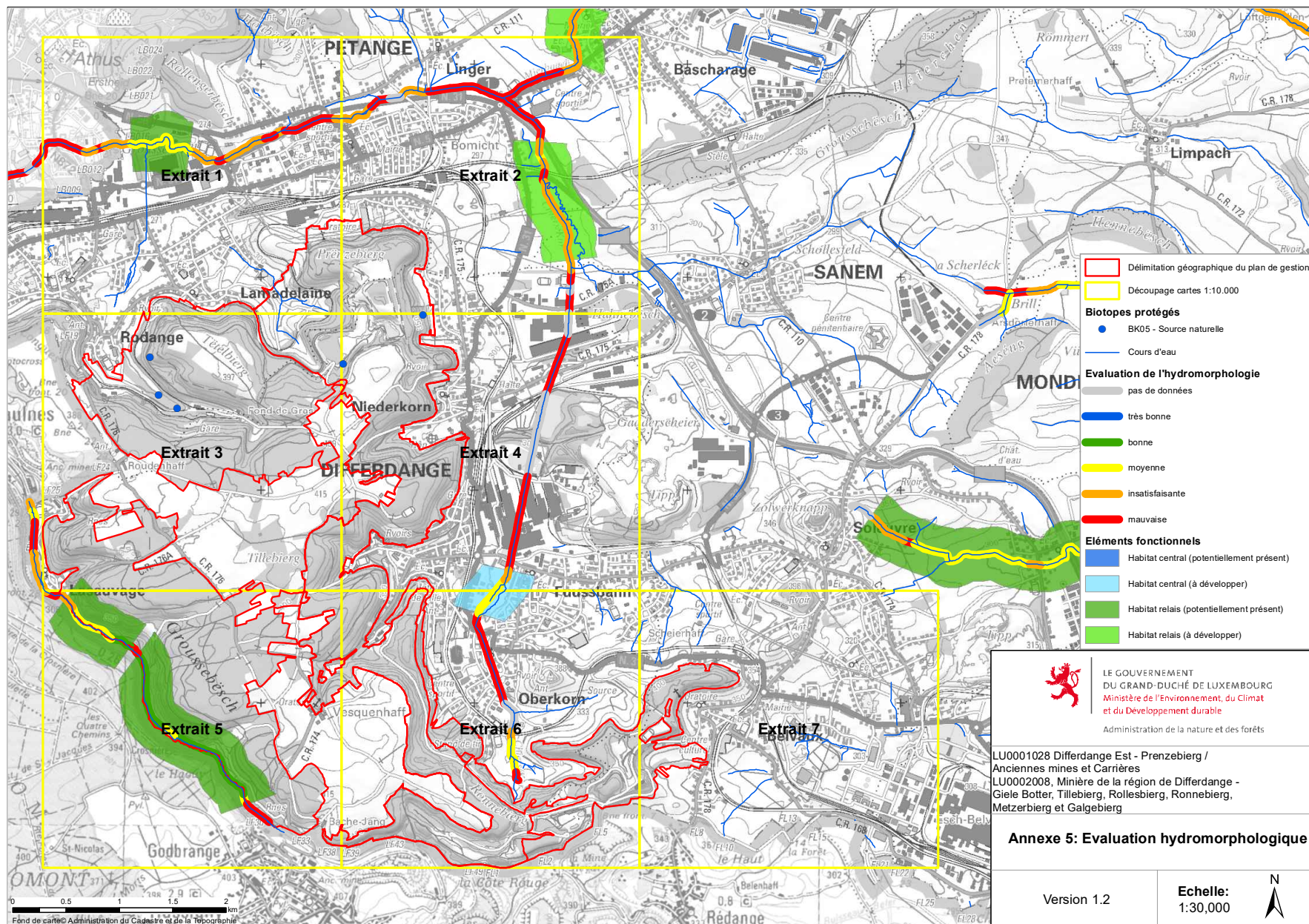
- ZEM1a - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM1b - Zonage à enjeux multiples très prioritaire
- ZEM2 - Zonage à enjeux multiples prioritaire
- ZHS3 - Zonage hors site

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts


LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
 Metzberbiérg et Galgebierg

Annexe 4: Zonages
Extrait 7

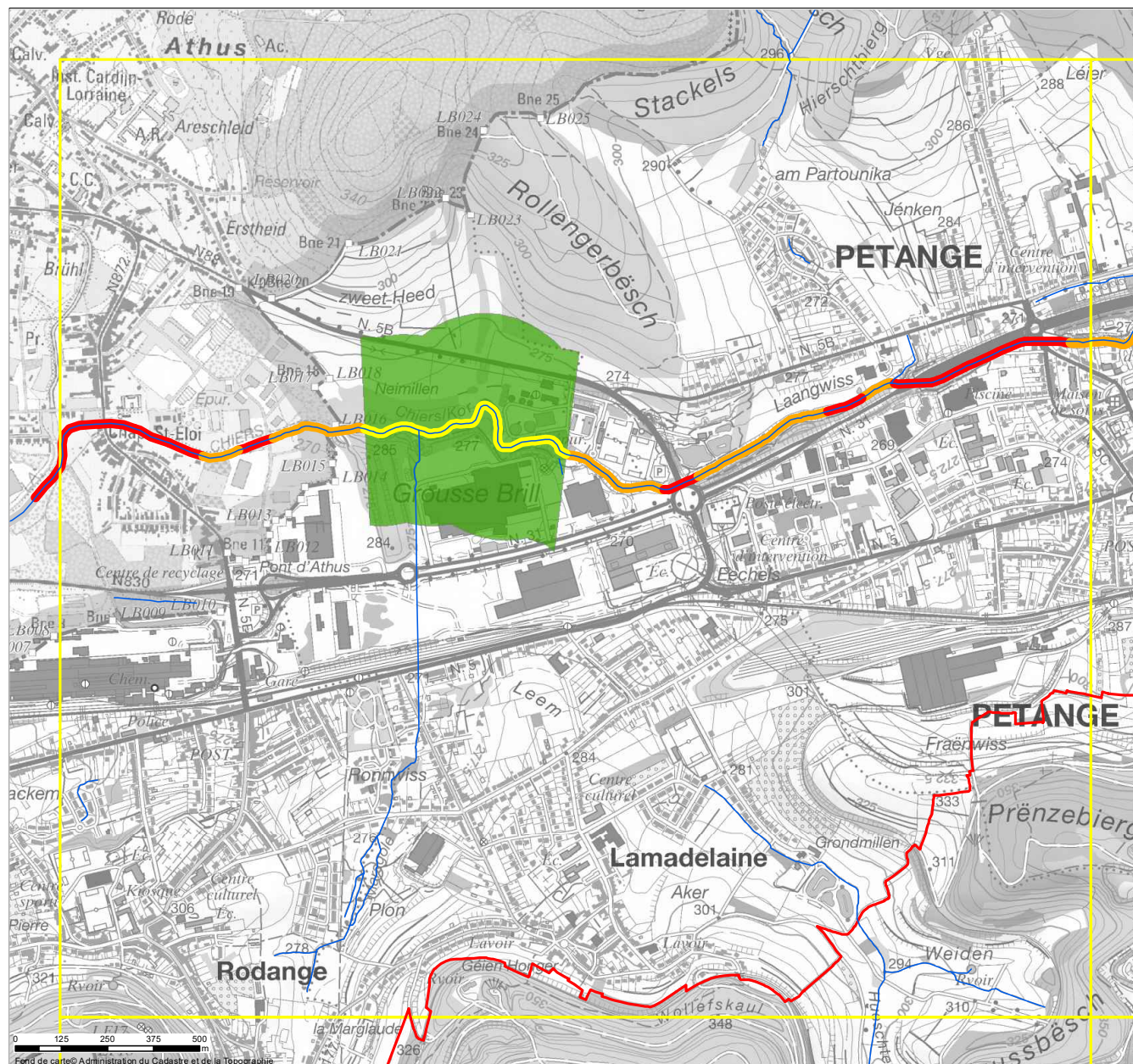
Version 1.2	Echelle: 1:10,000
-------------	----------------------



B 3436 - 56


 LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
 Metzberg et Galgeberg



Délimitation géographique du plan de gestion
 Délimitation géographique du plan de gestion

Découpage cartes 1:10.000
 Découpage cartes 1:10.000

Biotopes protégés

- BK05 - Source naturelle

Cours d'eau
— Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise

Éléments fonctionnels

- Habitat central (potentiellement présent)
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (potentiellement présent)
- Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
 Anciennes mines et Carrières
 LU0002008, Minière de la région de Differdange -
 Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
 Metzberg et Galgeberg

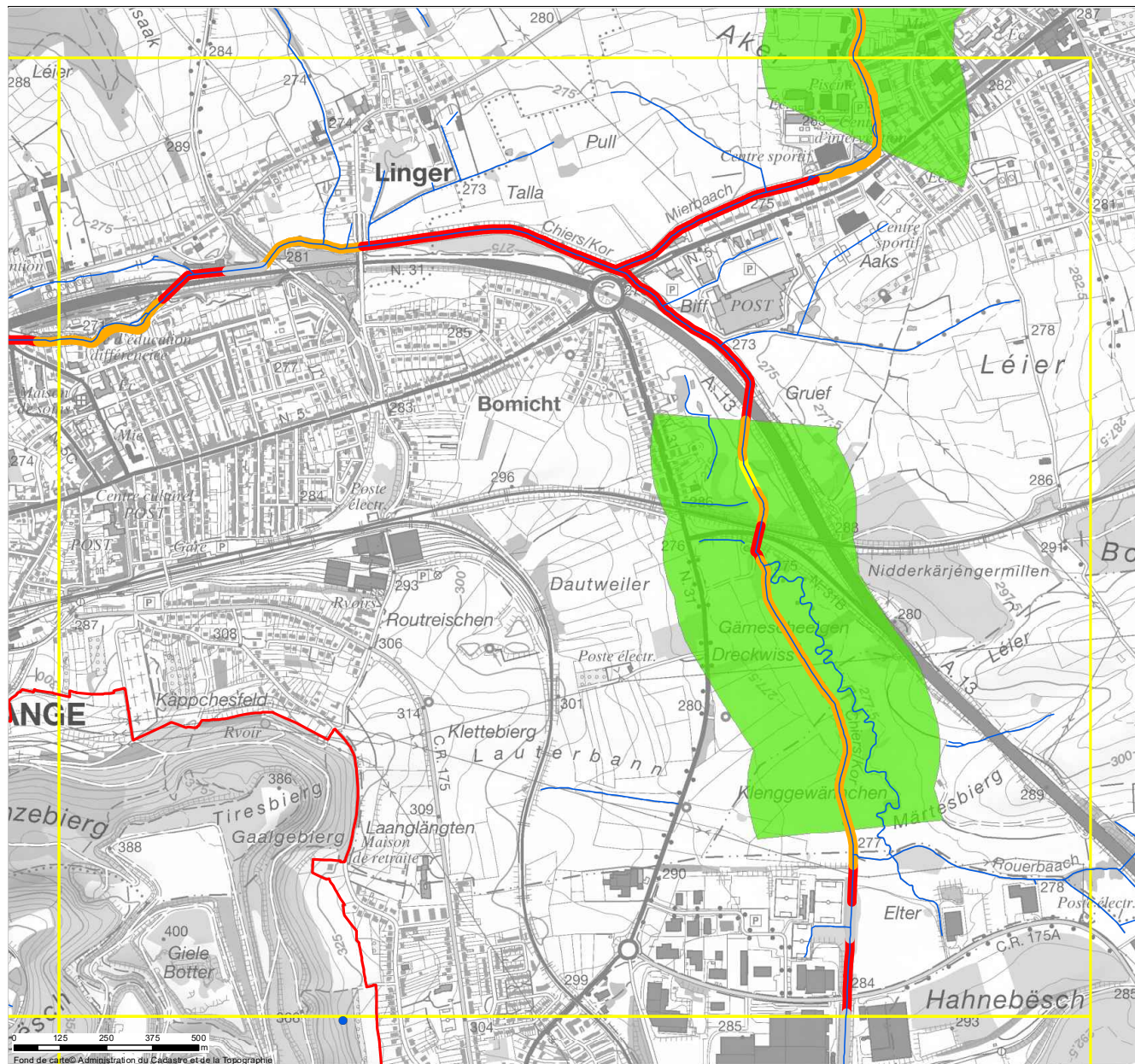
Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 1

Version 1.2	Echelle: 1:10,000
-------------	----------------------



B 3436 - 57

0 125 250 375 500 m
 Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



- Délimitation géographique du plan de gestion
- Découpage cartes 1:10.000
- Biotopes protégés**
- BK05 - Source naturelle
- Cours d'eau
- Evaluation de l'hydromorphologie**
- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise
- Eléments fonctionnels**
- Habitat central (potentiellement présent)
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (potentiellement présent)
- Habitat relais (à développer)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiërg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiërg, Rollesbiërg, Ronnebiërg,
Metzerbiërg et Galgebiërg

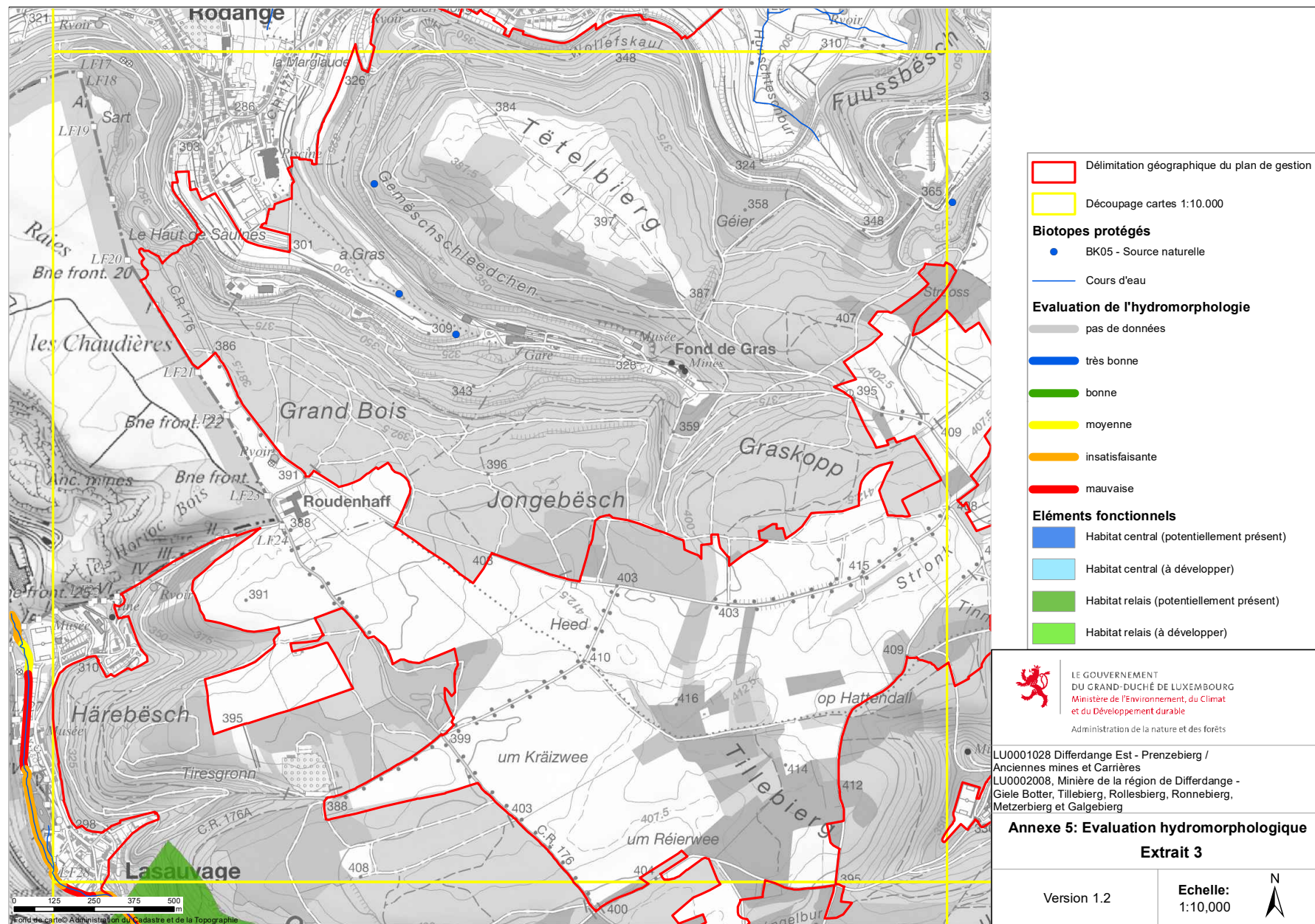
Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10,000

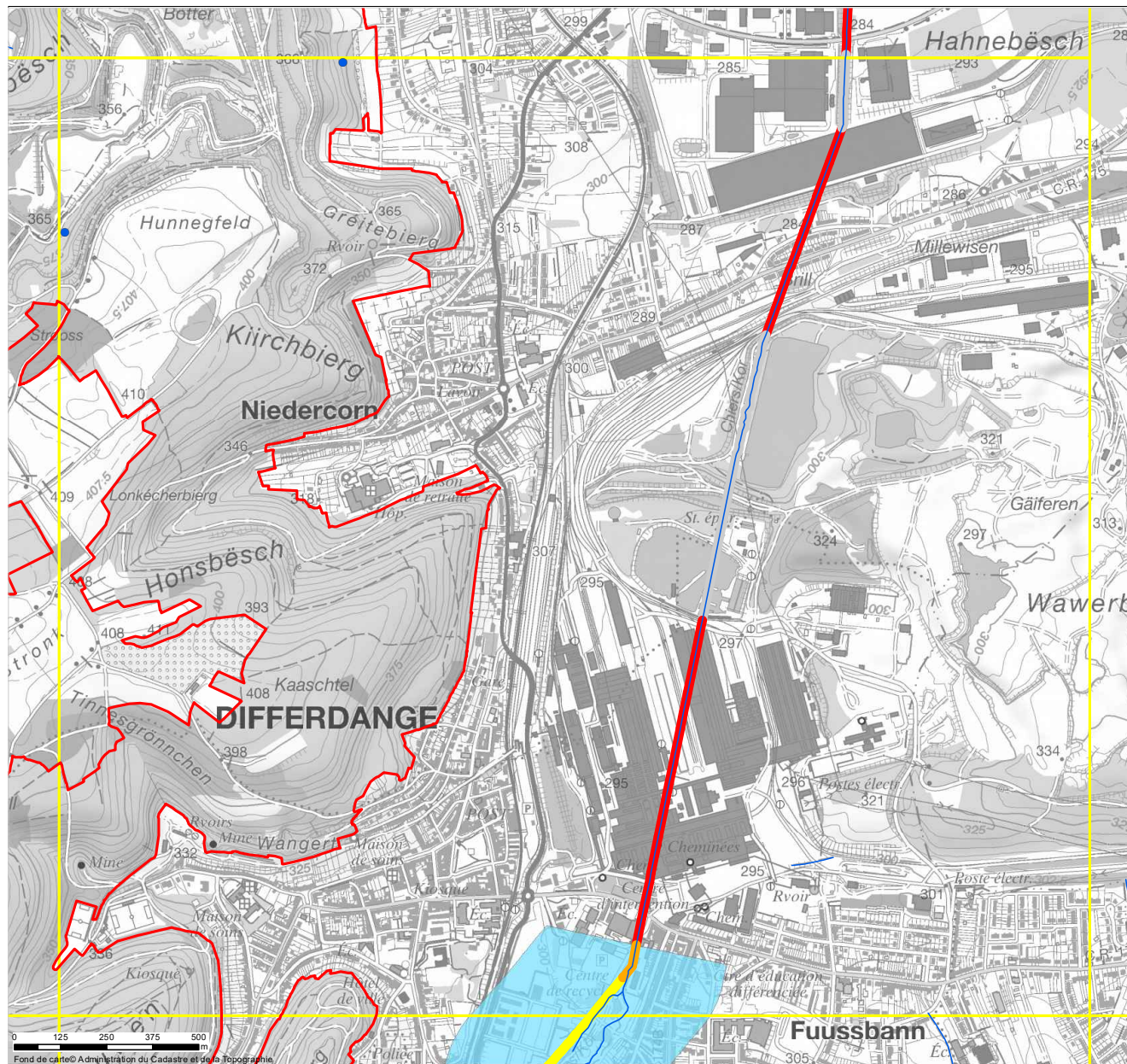


Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



B 3436 - 59

B 3436 - 60



- Délimitation géographique du plan de gestion
- Découpage cartes 1:10.000
- Biotopes protégés**
 - BK05 - Source naturelle
 - Cours d'eau
- Evaluation de l'hydromorphologie**
 - pas de données
 - très bonne
 - bonne
 - moyenne
 - insatisfaisante
 - mauvaise
- Eléments fonctionnels**
 - Habitat central (potentiellement présent)
 - Habitat central (à développer)
 - Habitat relais (potentiellement présent)
 - Habitat relais (à développer)

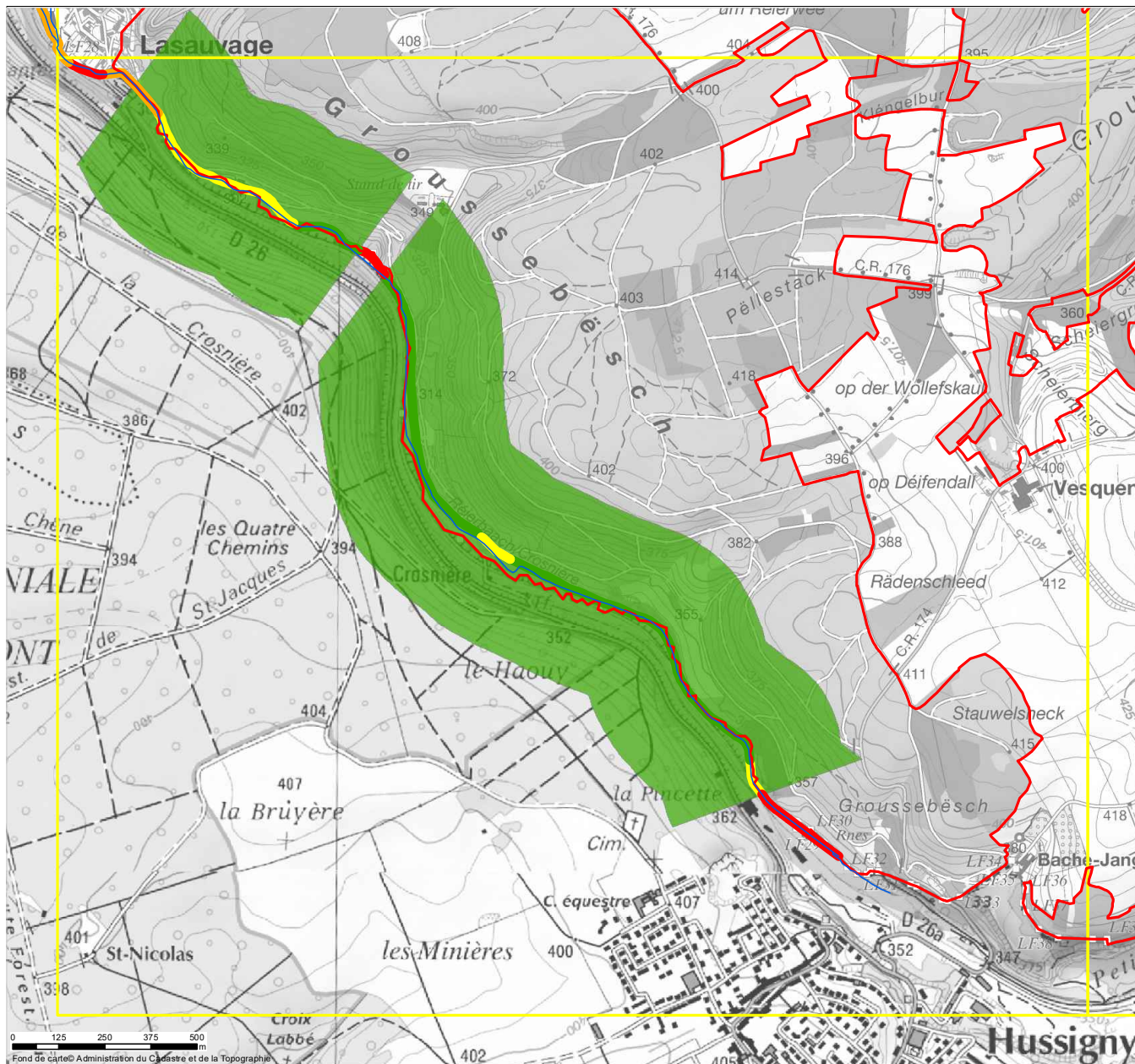
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 4

Version 1.2	Echelle: 1:10,000

0 125 250 375 500 m
Fond de carte: Administration du Cadastre et de la Topographie



	Délimitation géographique du plan de gestion
	Découpage cartes 1:10.000
Biotoques protégés	
	BK05 - Source naturelle
	Cours d'eau
Evaluation de l'hydromorphologie	
	pas de données
	très bonne
	bonne
	moyenne
	insatisfaisante
	mauvaise
Eléments fonctionnels	
	Habitat central (potentiellement présent)
	Habitat central (à développer)
	Habitat relais (potentiellement présent)
	Habitat relais (à développer)

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

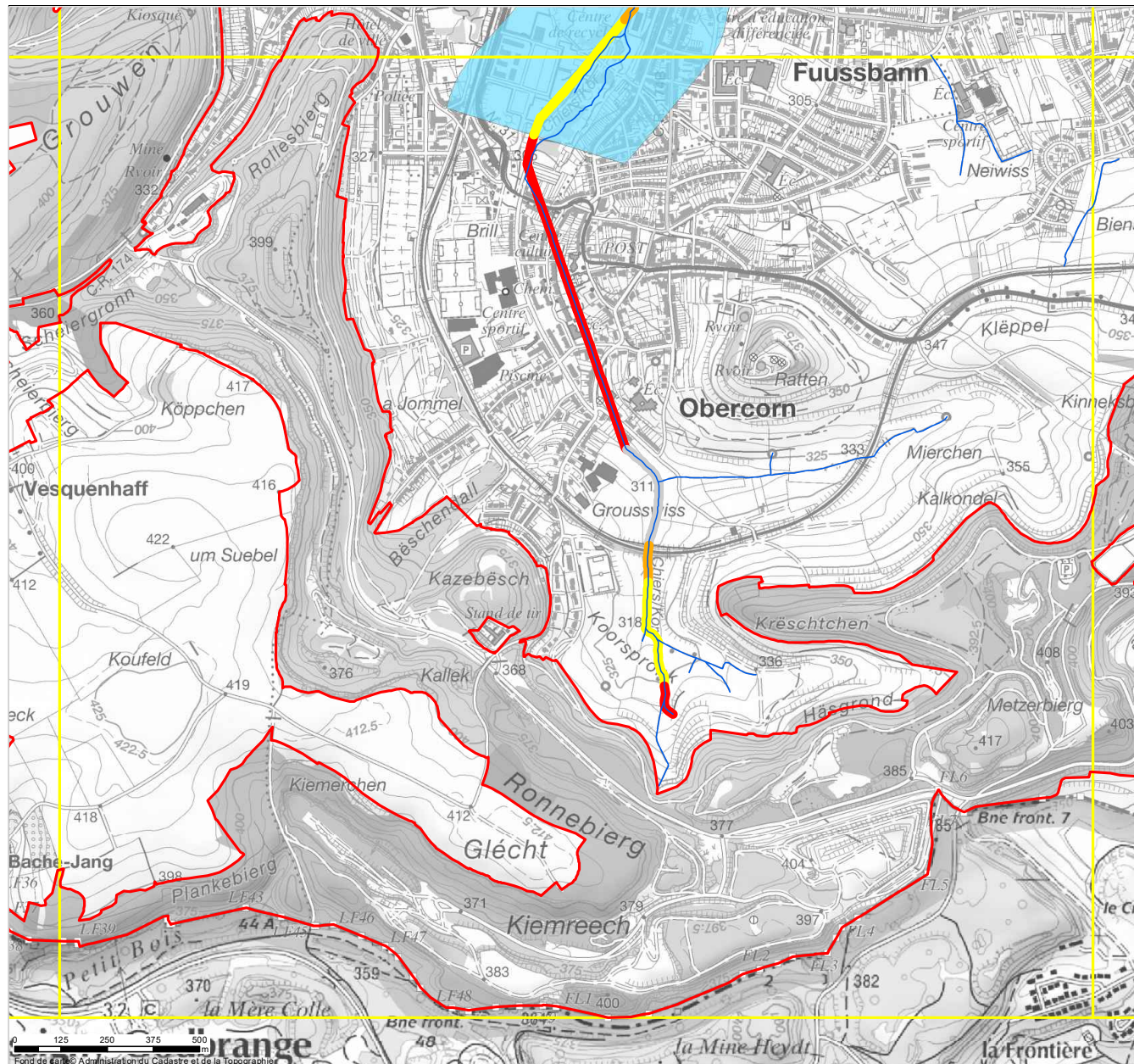
LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Mine de la région de Differdange -
Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg,
Metzerberg et Galgeberg

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 5

Version 1.2	Echelle: 1:10,000	
-------------	----------------------	---

B 3436 - 61

0 125 250 375 500 m
Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



Délimitation géographique du plan de gestion

Découpage cartes 1:10.000

Biotopes protégés

- BK05 - Source naturelle
- Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise

Éléments fonctionnels

- Habitat central (potentiellement présent)
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (potentiellement présent)
- Habitat relais (à développer)


LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
 Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzeberg / Anciennes mines et Carrières
 LU0002008. Minière de la région de Differdange - Giele Botter, Tilleberg, Rollesberg, Ronneberg, Metzberg et Galgeberg

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 6

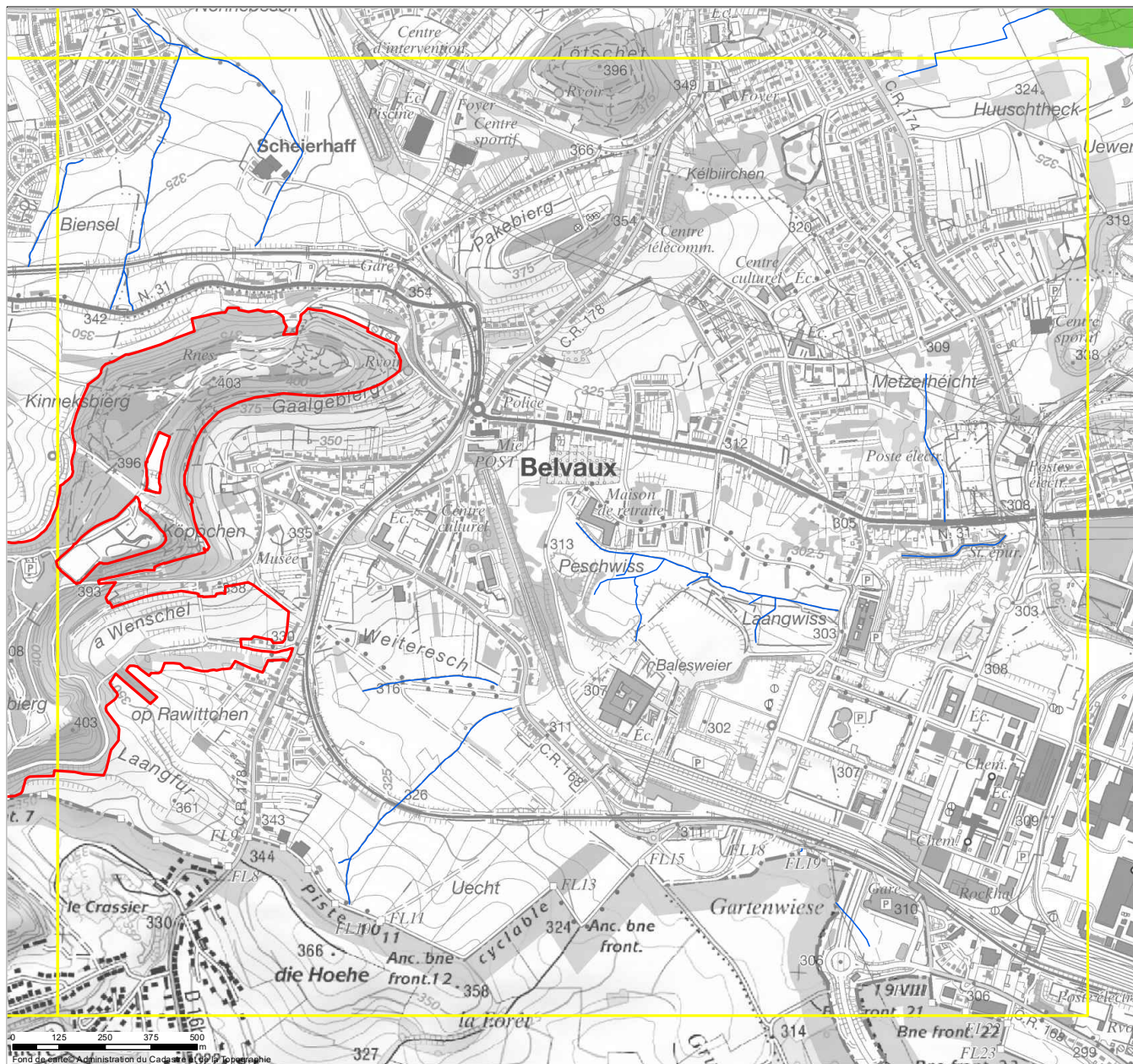
Version 1.2

Echelle: 1:10,000



B 3436 - 62

Fond de carte © Administration du Cadastre et de la Topographie



Délimitation géographique du plan de gestion

Découpage cartes 1:10.000

Biotoques protégés

- BK05 - Source naturelle
- Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

- pas de données
- très bonne
- bonne
- moyenne
- insatisfaisante
- mauvaise

Éléments fonctionnels

- Habitat central (potentiellement présent)
- Habitat central (à développer)
- Habitat relais (potentiellement présent)
- Habitat relais (à développer)

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

LU0001028 Differdange Est - Prenzebiérg /
Anciennes mines et Carrières
LU0002008, Minière de la région de Differdange -
Giele Botter, Tillebiérg, Rollesbiérg, Ronnebiérg,
Metzerbiérg et Galgebiérg

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 7

Version 1.2 Echelle:
1:10,000



B 3436 - 63



Fond de carte: Administration du Cadastre (1972) Topographie